



Assemblée générale

Distr. générale
21 mai 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 140 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2022

Projet de budget-programme pour 2022

Titre II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour 2022, dont le montant s'élève à 135 139 200 dollars (déduction faite des contributions du personnel).

* A/76/50.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission	3
A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020**	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022***	17
1. Montant total des ressources nécessaires	17
2. Effectifs nécessaires	19
3. Ressources financières	46
4. Analyse des ressources nécessaires	46
5. Ressources extrabudgétaires	51
Annexes	
I. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	52
II. Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative	54
III. Effectifs nécessaires par lieu d'affectation	59
IV. Organigrammes	61
V. Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2021 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes	65
VI. Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)	74
VII. Coût des services de sécurité pour 2022	75

** La partie consacrée au projet de plan-programme pour 2022 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 13 de la résolution 72/266 A.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

I. Vue d'ensemble de la Mission

(135 139 200 dollars)

Avant-propos

L'année 2021 sera une année charnière pour l'Afghanistan : les négociations de paix entrent dans une phase critique assombrie par une insécurité persistante et une crise humanitaire qui s'aggrave, exacerbée par les effets socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

En 2020, après des décennies de conflit, les Afghans ont enfin eu une lueur d'espoir, les négociations de paix s'étant engagées. L'ouverture de celles-ci, à Doha, le 12 septembre, a marqué un premier pas vers un règlement politique durable, et l'accord sur un code de conduite conclu entre les deux parties un véritable progrès. Début 2021, à la veille des négociations sur les questions de fond, les parties étaient prêtes à surmonter des divergences fondamentales sur ce que devaient être l'organisation politique et la gouvernance du pays. Toutes deux, en particulier la République islamique d'Afghanistan, avaient consolidé leurs positions en consultant plus largement les parties prenantes afghanes. La formation du Haut Conseil pour la réconciliation nationale, fin 2020, et la politique d'ouverture menée par le Ministère d'État pour la paix ont compté pour beaucoup dans l'édification d'une infrastructure de paix nationale inclusive. Malgré ces efforts, nombre d'Afghans ont continué d'exprimer de profondes inquiétudes quant aux concessions qui pourraient être faites lors des négociations, notamment en ce qui concerne les droits humains, l'autonomisation des femmes, l'état de droit et la liberté d'expression et des médias.

Après l'élection présidentielle de septembre 2019 et une longue crise politique, un nouveau gouvernement a été formé sur la base de l'accord politique du 17 mai 2020, conclu par le Président Ashraf Ghani et Abdullah Abdullah. Les donateurs internationaux ont renouvelé leur soutien financier lors de la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan, à Genève, les 23 et 24 novembre : ils ont promis au moins 3,3 milliards de dollars pour la première année de la période 2021-2024, ce montant devant se maintenir à ce niveau les années suivantes. Le décaissement de la totalité des fonds serait néanmoins subordonné à des progrès dans des domaines essentiels tels que les négociations de paix, la gouvernance, les droits des femmes et la lutte contre la corruption. Sur un autre plan, la COVID-19 a provoqué une contraction de l'économie et une augmentation de la pauvreté. La situation humanitaire a continué de se dégrader, le nombre de personnes dans le besoin étant estimé à 18,4 millions en 2021.

Tout cela s'est déroulé dans des conditions de sécurité instables caractérisées par des niveaux de violence record dans des affrontements à la dynamique en constante évolution. La population civile a continué de souffrir énormément. Pour la seule année 2020, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a ainsi enregistré des milliers de civils tués ou blessés dans le conflit, dont un nombre de femmes et d'enfants (43 % du total) particulièrement choquant. Trois brefs épisodes de répit – une période de « réduction de la violence » convenue en février et deux cessez-le-feu pendant les fêtes de l'Eïd – ont fait espérer que ce recul de la violence se maintiendrait, mais le cessez-le-feu global n'a pas été déclaré. Le retrait progressif des forces militaires internationales entamé conformément à l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban (conclu en février 2020) a renforcé les craintes de la population concernant les conditions de sécurité.

En 2022, la Mission continuera d'aider l'Afghanistan à instaurer la paix et la stabilité, étayées par un fort soutien de la part de la région, un relèvement socioéconomique et la protection des civils. Plus que jamais, elle s'attachera à aider les parties à trouver au conflit une solution pacifique qui soit fidèle aux aspirations de tous les Afghans et de tous les groupes de la société, y compris au niveau local. Comme prévu dans son mandat, elle mettra ses bons offices au service de la coopération régionale, notamment en resserrant la coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies sur les dimensions régionales des questions de développement. Parallèlement, elle donnera aux parties au conflit des conseils d'ordre technique et normatif sur les questions touchant le processus de paix, dont la justice centrée sur les victimes et les obligations en matière de droits humains qui découlent des instruments internationaux. Elle travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement et les partenaires de développement afin que la mise en œuvre des programmes de consolidation de la paix, de développement et de réforme du Gouvernement progresse et que l'aide internationale se maintienne, dans l'intérêt de tous les Afghans.

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan
et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
(Signé) Deborah Lyons

A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020

Orientations générales

Mandats et considérations générales

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est chargée d'aider le peuple et le Gouvernement afghans à promouvoir la paix et la stabilité dans le pays. Défini dans les résolutions [1401 \(2002\)](#) et [1662 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité, son mandat a été reconduit par les résolutions [1746 \(2007\)](#), [1806 \(2008\)](#), [1868 \(2009\)](#), [1917 \(2010\)](#), [1974 \(2011\)](#), [2041 \(2012\)](#), [2096 \(2013\)](#), [2145 \(2014\)](#), [2210 \(2015\)](#), [2274 \(2016\)](#), [2344 \(2017\)](#), [2405 \(2018\)](#), [2460 \(2019\)](#) et [2489 \(2019\)](#), puis prorogé jusqu'au 17 septembre 2021 par la résolution [2543 \(2020\)](#), le 15 septembre 2020.
2. La Mission continuera d'exercer ses bons offices pour contribuer à la paix et à la stabilité en Afghanistan. Elle continuera également de coordonner l'action civile internationale menée à l'appui des priorités nationales figurant dans le programme d'action à long terme du pays et pour que celui-ci atteigne l'autonomie, conformément aux objectifs de la Décennie de la transformation (2015-2024). En 2022, les priorités stratégiques de la MANUA seront les suivantes : a) faciliter un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans ; b) contribuer à la promotion et à la protection des droits humains et des libertés fondamentales pour toutes et tous ; c) favoriser la coopération et le consensus, dans la région, en faveur de la paix, de la stabilité et des perspectives économiques en Afghanistan ; d) promouvoir un cadre politique et faciliter la coordination et la mise en œuvre d'un cadre de développement et de cadres de responsabilité qui permettent de maintenir l'aide des donateurs à un niveau suffisant pour que les programmes humanitaires, les programmes de développement et les programmes de consolidation de la paix puissent étayer les progrès de la paix.

Programme de travail

Objectif

3. L'objectif auquel la Mission contribue est de créer les conditions nécessaires à la paix et à la stabilité et, pour ce faire, de jeter les bases d'une administration publique inclusive et représentative et d'institutions efficaces et responsables ainsi que de tracer un chemin cohérent et durable vers l'instauration de conditions économiques et sociales propices à l'autonomie.

Stratégie

4. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, la Mission favorisera l'instauration d'un processus de paix inclusif dirigé et contrôlé par les Afghans. Elle exercera ses bons offices et mènera des actions de sensibilisation aux niveaux international, national et infranational afin de créer des conditions favorables à la négociation. En outre, elle offrira une assistance technique sur les questions soulevées par le processus de paix, encouragera le respect des droits humains et proposera des mesures de confiance, dont la réduction de la violence, dont elle appuiera la mise en œuvre.
5. La Mission s'emploiera à ce que la société civile, les jeunes, les femmes, les victimes du conflit et d'autres parties prenantes susceptibles d'être marginalisées soient associés au processus de paix aux niveaux national et infranational, en facilitant le dialogue, en fournissant des conseils et un appui d'ordre technique, ainsi qu'en œuvrant à un consensus sur une stratégie de paix et en apportant un appui consultatif sur les éléments d'un accord de paix. Au niveau local, elle s'efforcera de créer les conditions nécessaires pour que la paix s'installe en soutenant les efforts faits pour régler les conflits et en contribuant à l'établissement de liens entre les différentes communautés et le processus de paix.

national. Elle travaillera également avec l'équipe de pays des Nations Unies pour trouver des solutions locales aux besoins en matière d'aide humanitaire et de développement.

6. La Mission conseillera les parties prenantes en ce qui concerne les droits humains touchant le processus de paix, en particulier, à cet égard, l'adoption d'une approche centrée sur les victimes ; elle s'emploiera à ce que des engagements relatifs à ces droits soient pris dans les négociations de paix et dans les accords qui en découleront. Faisant une priorité de la protection des droits fondamentaux conformément au droit interne et au droit international, elle fera en sorte que le Gouvernement, la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et la société civile soient davantage à même de promouvoir le respect des droits humains, notamment les droits relatifs à la protection des civils, aux enfants touchés par le conflit armé, aux femmes, au traitement des personnes privées de liberté, aux victimes du conflit et à l'espace civique. En partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies, elle s'attachera à promouvoir la protection et le respect des droits des femmes et des filles et la mise en œuvre du plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.
7. La Mission renforcera son appui à la paix et à la stabilité par des consultations et, grâce à son pouvoir de mobilisation, par des dialogues avec des responsables politiques de haut niveau, des personnalités afghanes de premier plan et des associations issues de la société civile. Elle s'appuiera sur les mécanismes existants pour faire progresser la coopération régionale dans les domaines du développement économique, des infrastructures, du commerce et de la sécurité et se servira des liens ainsi établis pour favoriser l'instauration de conditions propices à la paix dans la région. Elle travaillera également avec l'équipe de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies présentes dans la région pour déterminer les questions à régler dans le cadre d'un processus de paix global. Elle proposera et soutiendra des approches régionales au règlement de ces questions, dont le retour et la réinsertion des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des anciens combattants, la lutte contre le trafic de drogues et d'armes, et la réduction de l'économie illégale et de ses effets.
8. La Mission continuera de promouvoir la mise en place d'une gouvernance comptable de ses actes en Afghanistan, en coordination avec la communauté internationale et à l'appui des priorités nationales, ainsi que de faciliter la coopération entre le Gouvernement, le parlement, les dirigeants de l'opposition, la société civile et les autres parties intéressées en ce qui concerne les grandes questions de gouvernance et de politique générale. Elle continuera également de soutenir l'action entreprise pour réformer les processus électoraux et les institutions électorales, renforcer les capacités des organes de gestion des élections et accroître la participation des femmes aux élections. En outre, l'Organisation des Nations Unies et des partenaires internationaux donneront des conseils d'ordre normatif sur les réformes du secteur législatif et de la justice et aideront le pays à prévenir et poursuivre les actes de corruption, conformément au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II et au Cadre de partenariat pour l'Afghanistan.
9. L'Organisation des Nations Unies intensifiera ses activités dans les domaines indissociables que sont l'aide humanitaire, le développement et la paix, en collaborant avec le Gouvernement, la société civile et les médias pour aider la société à passer du conflit à la paix et faciliter la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) veillera à ce que les entités des Nations Unies adoptent une démarche cohérente en ce qui concerne les programmes de développement et fassent en sorte que ces programmes soient conformes aux priorités nationales. L'Organisation aidera le Gouvernement et les donateurs à présenter de nouveaux programmes prioritaires nationaux ou des programmes révisés pour le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II. La Mission améliorera les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et de communication d'informations sur les activités relevant du Cadre de partenariat pour l'Afghanistan, en collaboration avec le Gouvernement et les partenaires internationaux. Elle aidera également le Gouvernement à gérer les informations relatives à la gestion de l'aide essentielle dans la perspective de l'établissement du rapport annuel sur la coopération au service du développement.

10. La Mission apportera un appui politique au Gouvernement et aux partenaires des secteurs de l'aide humanitaire et du développement afin de les aider à répondre aux besoins humanitaires et socioéconomiques. Elle contribuera également à la mobilisation des ressources nécessaires aux activités humanitaires et à la reprise économique. Elle continuera de travailler avec le Gouvernement pour que les entités des Nations Unies puissent soutenir l'intervention d'urgence face à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'avec la Banque mondiale et les partenaires internationaux de développement pour que le pays puisse se remettre des effets de la pandémie sur le plan socioéconomique.
11. Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
 - a) Le processus de paix est inclusif et largement soutenu par le peuple afghan ;
 - b) Progressivement, toutes les parties au conflit respectent davantage le droit international humanitaire et les obligations en matière de droits humains. Elles sont poursuivies en cas de violations de ces droits et d'atteintes en la matière ;
 - c) Les priorités de l'Afghanistan en matière de développement et de gouvernance continuent de recevoir le soutien politique et financier de la communauté internationale.

Facteurs externes pour 2022

12. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2022 :
 - a) Les intérêts divergents des parties prenantes nationales font qu'il sera très difficile d'adopter une politique de dialogue cohérente pour les négociations et de parvenir à un règlement politique inclusif. L'action directe ou indirecte de fauteurs de troubles pourrait compromettre la conclusion et la mise en œuvre d'un accord de paix durable ;
 - b) La situation en matière de sécurité restera instable aussi longtemps que persistera le conflit entre les forces gouvernementales et les éléments antigouvernementaux, ce qui aura des répercussions pour la Mission et les acteurs du développement et de l'aide humanitaire, en ce qui concerne l'accès ;
 - c) Même si les parties parviennent à un accord de paix global, le pays continuera de devoir faire face à des menaces persistantes, telles que le terrorisme. Il est possible que d'autres menaces, dont la criminalité organisée, le trafic, notamment de stupéfiants, et la concurrence pour les ressources, prennent plus d'ampleur et que les problèmes créés par les droits fonciers, le chômage et les conflits consécutifs au retour des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des ex-combattants, par exemple, en créent de nouvelles ;
 - d) L'économie et le développement national resteront largement tributaires des sommes allouées par les donateurs extérieurs. Dans un contexte post-conflit, il faudra, pour que les donateurs versent des fonds, que le processus de paix soit conforme aux normes internationales, en particulier en ce qui concerne la protection des droits fondamentaux, notamment des femmes et des filles, la justice, la liberté d'expression et l'accès aux services. Le recul de l'aide des donateurs et des investissements extérieurs empêchera l'Afghanistan d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030 ;
 - e) On peut s'attendre à ce que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle croissant dans le processus de paix, la mise en œuvre d'un accord de paix le moment venu et la planification du développement par la suite ;
 - f) Il est possible que la réduction des effectifs et le retrait annoncé des forces militaires internationales influent sur la capacité de la Mission de mener à bien ses opérations et sur ce dont celle-ci aura besoin pour ce faire (dans les domaines de la sécurité et du soutien médical et logistique d'urgence, par exemple).

13. En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le projet de plan-programme repose sur l'hypothèse qu'il sera possible de livrer les produits et de mener à bien les activités qui sont proposés pour 2022. Toutefois, si la pandémie devait continuer d'entraver l'exécution des produits et des activités prévus, il faudrait procéder à des aménagements en 2022, sans pour autant perdre de vue les objectifs d'ensemble, les stratégies et les mandats. Il sera alors fait part de ces aménagements au moment où il sera rendu compte de l'exécution du programme.
14. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats. Lors de ses échanges avec le Gouvernement et les acteurs politiques, elle encourage l'intégration de ces questions dans les programmes et les structures afin que les femmes soient davantage représentées. Elle appuie la mise en œuvre du plan d'action national pour l'application de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et des filles et les droits humains. Elle continuera de promouvoir la participation pleine et entière des femmes au processus de paix aux niveaux local, national et international. Elle collabore également avec les organes de gestion des élections pour obtenir une plus large participation des femmes aux processus électoraux. Les informations communiquées par la Mission en ce qui concerne les droits humains comprennent des données désagrégées sur les effets du conflit armé sur les femmes ainsi que sur les poursuites engagées pour des actes de violence commis contre des femmes et des filles, ce qui permet de mener des actions de sensibilisation ciblées, notamment de recommander une application plus systématique de la loi relative à l'élimination des violences faites aux femmes.
15. Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, la Mission s'efforcera d'asseoir une culture institutionnelle soucieuse des droits humains des personnes en situation de handicap et propice à l'inclusion de celles-ci, de mieux tenir compte des questions de handicap dans la planification et la gestion stratégiques, la gestion des connaissances et de l'information et le déroulement des carrières des membres du personnel, et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité sur le lieu de travail et dans l'exercice des fonctions.
16. La Mission coopère avec d'autres organismes des Nations Unies et entités internationales et régionales, dont le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, auxquels elle offre ses bons offices et donne des avis d'experts sur les mesures de confiance à mettre en place dans la région. Elle s'emploie également à ce que le Gouvernement participe à diverses initiatives et divers mécanismes régionaux afin qu'il puisse maintenir le dialogue et la coopération avec les pays de la région et ainsi jouer son rôle de point de liaison au niveau régional.
17. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, conformément au principe de l'unité d'action des Nations Unies, la MANUA collabore avec les différents organismes, fonds et programmes selon l'approche « Unis dans l'action » pour renforcer le lien entre action humanitaire, développement et paix. Elle œuvre en étroite coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment dans les domaines de l'état de droit, de la lutte contre la corruption, des élections, de la gouvernance, des droits humains et des questions de genre, en portant une attention particulière aux questions de politique générale ainsi qu'aux bons offices à offrir. Dans ce contexte, ses activités sont également guidées par le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II et les mesures prises par le pays pour atteindre les objectifs de développement durable.

Activités d'évaluation

18. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix mènera une évaluation systématique afin que les questions de genre soient mieux intégrées dans les analyses politiques établies par ses soins et dans le cadre des missions politiques spéciales.

Exécution du programme en 2020

Une paix négociée en Afghanistan¹

19. La MANUA a poursuivi le dialogue avec les parties prenantes nationales, régionales et internationales, exerçant ses bons offices en vue d'obtenir une réduction de la violence et d'inspirer une dynamique en faveur des négociations de paix. Elle a également prôné la mise en place d'un gouvernement largement représentatif et la participation de tous au Haut Conseil pour la réconciliation nationale, conformément à l'accord politique conclu. Faisant suite à la signature de l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban, le 29 février 2020, et à la déclaration conjointe faite en même temps par les États-Unis et le Gouvernement afghan, la Mission a pris langue avec les équipes de négociation de la République islamique d'Afghanistan et des Taliban afin que les négociations de paix puissent s'ouvrir dans les meilleurs délais. Elle a en outre eu des échanges avec les deux parties et d'autres parties prenantes au sujet de mesures de confiance, notamment la libération de prisonniers et de détenus et la réduction de la violence, et a mené des actions pour freiner la propagation de la COVID-19 et garantir l'accès humanitaire. Elle a fourni des conseils et un soutien techniques aux deux équipes de négociation, au pays hôte, le Qatar, et à d'autres parties prenantes. Tout au long de l'année, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a tenu des réunions avec les envoyés et les représentants spéciaux pour l'Afghanistan et s'est attachée à promouvoir la cohérence de l'appui au processus de paix.
20. La Mission a approfondi son travail dans les domaines du règlement des conflits et de la consolidation de la paix auprès des autorités infranationales et des différentes communautés en mettant en place 26 initiatives de paix et projets de sensibilisation à la paix à l'échelle locale. Dans quatre provinces du nord, elle a mis en œuvre une initiative de paix qui a permis de soutenir un groupe de jeunes activistes dont les échanges ultérieurs avec plus de 120 représentants de la jeunesse ont abouti à une déclaration des jeunes sur la paix. Au niveau régional, elle a créé un groupe de travail composé de représentants du corps diplomatique des six pays voisins de l'Afghanistan pour qu'ils examinent les questions du commerce et du transit, du maillage des infrastructures, de la lutte contre les drogues, des mouvements de population et du transfert de connaissances. En outre, elle a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires de l'Organisation en Afghanistan et dans les pays voisins, contribuant aux travaux de structures régionales existantes et au renforcement de la coordination transfrontalière à l'appui de projets de connectivité économique.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

21. Le travail susmentionné a contribué à ce qui suit : a) l'établissement des conditions nécessaires à l'ouverture des négociations de paix, le 12 septembre 2020 ; b) une baisse de 15 % du nombre de victimes civiles, en 2020, par rapport à 2019. Cependant, il n'a pas tout à fait permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir la signature d'un accord de paix durable entre le Gouvernement afghan et les Taliban, mettant fin à la guerre et conduisant au renforcement de la paix, de la stabilité et du développement, à un plus grand nombre d'initiatives de paix locales, à la réduction du nombre de victimes du conflit armé et à un engagement des donateurs en faveur d'objectifs de développement socioéconomique à long terme en Afghanistan. Bien que l'ouverture des négociations de paix ait tardé, la République islamique d'Afghanistan et les Taliban ont constitué des équipes de négociation qui sont convenues d'un ensemble de règles et de procédures et ont proposé des ordres du jour dans lesquels les questions de fond à traiter sont énoncées, ce qui servira de cadre pour la suite des négociations de paix. En outre, le Gouvernement a établi de nouvelles entités de paix et renforcé celles qui existaient déjà, lesquelles ont intensifié le dialogue avec toute une série de groupes afin que le processus de paix soit plus inclusif (voir tableau 1).

¹ Voir le projet de budget-programme pour 2020 (A/74/6 (Sect. 3)/Add.5 et A/74/6 (Sect. 3)/Add.5/Corr.1).

Tableau 1
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)
Pourparlers indirects entre les parties au conflit	Renforcement de la confiance entre les parties, conduisant à des négociations formelles sur l'avenir politique de l'Afghanistan	Ouverture des négociations de paix par suite de l'accord et de la déclaration conjointe de février 2020, notamment de la mise en œuvre de mesures de confiance

L'initiative Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan : élargir la portée de l'action de l'Organisation au niveau infranational²

22. La MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies, en collaboration avec des partenaires internationaux, ont continué d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre la politique de gouvernance infranationale. Parmi les progrès accomplis, on peut citer par exemple la participation des gouverneurs de province aux réunions du Cabinet ; la délégation de certains pouvoirs financiers aux administrations provinciales afin que le Gouvernement puisse se consacrer davantage à la riposte à la pandémie ; la communication aux membres des 34 conseils provinciaux d'orientations concernant la loi relative aux conseils locaux ; l'achèvement d'un projet de loi sur l'administration locale précisant les rôles des différentes institutions aux niveaux national et infranational, en particulier pour ce qui est de la planification et de l'établissement des budgets au niveau infranational, qui sera soumis à l'approbation du parlement en 2021.
23. L'Organisation des Nations Unies et les gouvernements afghan et finlandais ont accueilli conjointement la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan, en novembre 2020, lors de laquelle les donateurs ont fait davantage d'annonces de contribution que prévu, malgré les effets économiques de la COVID-19 dans le monde. Les participants à la conférence ont adopté un communiqué conjoint, exprimé leur soutien au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II, dans lequel sont exposés la vision, la stratégie et le plan du Gouvernement afghan pour les cinq prochaines années (2021-2125), et adopté le Cadre de partenariat pour l'Afghanistan, qui définit une nouvelle étape dans le partenariat entre le Gouvernement et la communauté internationale. Ces documents font largement référence aux cibles, stratégies de réalisation et indicateurs des objectifs de développement durable. L'Organisation s'est activement employée à l'intégration de ces objectifs et du Programme 2030 dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II, afin que les effets soient sensibles dans les domaines de la prestation de services, de la gouvernance inclusive et des droits humains.
24. L'adoption du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II a nécessité une mise en cohérence du nouveau cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan. L'analyse commune de pays a été lancée en 2020 (fin prévue en 2021), et l'évaluation du cadre actuel de l'initiative Unité dans l'action a débuté fin 2020. Toutes deux formeront la base factuelle nécessaire pour l'élaboration du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en 2021. Ces travaux devraient permettre d'aller plus loin dans les réformes engagées en Afghanistan par le système des Nations Unies en favorisant la mise en place de programmes plus intégrés et plus complémentaires dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la paix.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

25. Le travail susmentionné a contribué aux efforts faits pour que les activités menées au niveau infranational par le système des Nations Unies et le Gouvernement afghan soient en conformité avec les priorités, plans et programmes nationaux en matière de prestation de services aux Afghans dans

² Voir le projet de budget-programme pour 2020 (A/74/6 (Sect. 3)/Add.5 et A/74/6 (Sect. 3)/Add.5/Corr.1).

tout le pays, mais n'a pas tout à fait permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir la mise en œuvre du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et de plans infranationaux qui contribuent à améliorer les indicateurs de développement social et économique conformément aux plans prioritaires nationaux. Cette situation tient au retard important qui a été pris dans la formation du Gouvernement, à l'insuffisance des recettes publiques et à une nette baisse des fonds versés par des donateurs pour le financement de projets relatifs à la gouvernance infranationale. En outre, le Gouvernement a élaboré le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II, avec lequel d'autres types de plans nationaux, notamment les programmes prioritaires nationaux, ont dû être harmonisés (voir tableau 2).

Tableau 2
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)
Intégration des objectifs de développement durable dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan	Prise en compte du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan dans les plans infranationaux	Mise en œuvre partielle du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et des plans infranationaux, et améliorations correspondantes dans les indicateurs de développement social et économique fixés dans les plans prioritaires nationaux

Protéger les civils et garantir leurs droits en période de conflit³

26. La MANUA a continué de donner des conseils sur les choix de politiques en ce qui concerne le droit international humanitaire et les obligations en matière de droits humains pour le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, dans le cadre de réunions de déconfliction avec l'Armée nationale afghane, les Forces aériennes afghanes et la Police nationale afghane. Des conseils du même ordre ont été donnés aux Taliban lors de dialogues sur les droits humains. En collaboration avec les forces militaires internationales, la Mission a également aidé le Gouvernement à mettre en place un comité de suivi et d'atténuation des pertes civiles. En outre, elle a formé 30 spécialistes des droits humains de la Direction nationale de la sécurité aux méthodes de surveillance et de communication d'informations concernant la protection des enfants contre l'enrôlement et l'utilisation dans les conflits armés et contre la violence. Elle a apporté son appui à une commission établie par le Bureau du Procureur général pour enquêter sur des allégations d'abus sexuels sur des garçons dans des écoles de la province de Logar, ce qui a abouti à la condamnation de huit personnes. En surveillant à distance les centres de réhabilitation pour mineurs, elle a constaté que les enfants accusés d'infractions en matière de sécurité ou condamnés pour de tels faits étaient régulièrement exclus des décrets présidentiels accordant des grâces ou des commutations de peine. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, elle a continué de travailler avec les autorités publiques pour assurer la protection physique et psychologique de ces enfants. Elle a également encouragé l'adoption et la mise en pratique par les forces de l'ordre de directives sur les méthodes d'interrogatoire non coercitives. Ayant constaté lors de la surveillance de l'application de la loi relative à l'élimination des violences faites aux femmes que les taux de poursuite et de condamnation s'étaient améliorés pour certaines infractions mais qu'il restait encore beaucoup à faire, elle a formulé des recommandations pour que la loi soit plus systématiquement appliquée. Elle a poursuivi sa collaboration de longue date avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme dans les domaines de la protection des civils, des enfants dans les conflits armés, des droits des femmes et de la surveillance des conditions de détention.

³ Voir le projet de budget-programme pour 2020 (A/74/6 (Sect. 3)/Add.5 et A/74/6 (Sect. 3)/Add.5/Corr.1).

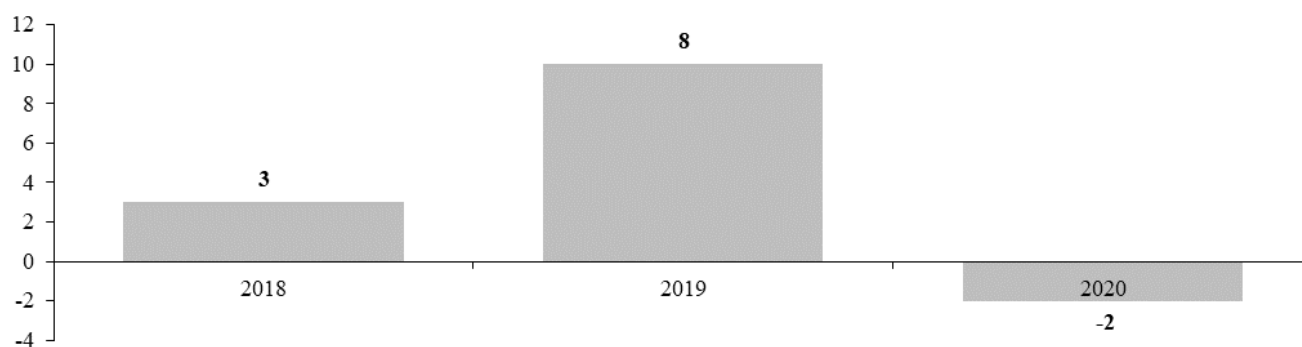
Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

27. Le travail susmentionné a contribué à une réduction globale de 15 % des victimes civiles par rapport à 2019, mais le nombre des victimes civiles dans les combats au sol a augmenté de 8 %. En cela, ce travail n'a pas permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir une réduction de 15 % par rapport à l'année précédente du nombre de victimes civiles des combats au sol. Cet état de choses s'explique par la multiplication des combats au sol entre les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et les Taliban après que les forces militaires internationales ont nettement réduit leur soutien aérien aux premières (voir fig. I).

Figure I

Mesure des résultats : pourcentage de réduction du nombre de victimes civiles des combats au sol par rapport à l'année précédente

(En pourcentage)

**Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme**

28. Compte tenu des difficultés causées par la pandémie en 2020, en particulier l'insuffisance quantitative des capacités médicales nationales, en plus de la suspension des vols et du confinement imposé dans le pays, la MANUA a temporairement réduit la présence dans les bureaux des membres de son personnel recrutés sur le plan national y travaillant habituellement ainsi que la présence en Afghanistan du personnel recruté sur le plan international, limitant la présence physique aux fonctions critiques qui la nécessitait et pour lesquelles le mandat ne pouvait être exécuté à distance. Le recours aux communications virtuelles s'est considérablement accru. Malgré quelques difficultés mineures, la Mission est largement parvenue à mettre en place des espaces de travail virtuels pour les communications internes. L'utilisation des outils pour la communication avec des interlocuteurs extérieurs est cependant restée difficile du fait de l'instabilité de l'alimentation électrique et des connexions Internet dans tout le pays. Dans les bureaux locaux, la plupart des activités ont été menées à distance ou dans le cadre de missions de sensibilisation inversée, c'est-à-dire en invitant des interlocuteurs de différentes provinces ou de différents districts à venir assister à des événements dans les locaux de la Mission ou dans d'autres lieux choisis à cet effet. Il a donc été difficile d'avoir une perception de la situation qui soit complète et fiable au moment voulu ; de confirmer les informations sensibles directement auprès des interlocuteurs ; de maintenir les relations fondées sur la confiance ; de mener des actions de sensibilisation. Le passage à des modalités virtuelles de travail a pesé de manière démesurée sur l'action de la Mission auprès des groupes marginalisés, notamment les femmes, les minorités ethniques, les personnes handicapées, les communautés nomades, les personnes déplacées et les rapatriés, ainsi que les personnes vivant dans des zones reculées. Il semblerait que l'aide apportée aux organes de gestion des élections, entre autres, considérablement entravée par l'impossibilité de rencontrer régulièrement les interlocuteurs, s'en soit ressentie. Une bonne partie des activités de surveillance, de vérification et de sensibilisation touchant les droits humains qui sont habituellement menées en présentiel a dû se dérouler par téléphone. Les travaux de renforcement des capacités qui devaient être organisés à l'intention de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi que de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme (dont 219 séances de formation) sur la protection des civils, les droits des femmes

et l'élimination de la violence à leur égard, les enfants et les conflits armés, les droits humains des personnes détenues pour des raisons liées au conflit, et la paix, la société civile et les droits humains, n'ont pas eu lieu, ce qui a ralenti l'amélioration des mesures d'atténuation. La Conférence de 2020 sur l'Afghanistan, organisée conjointement par les gouvernements afghan et finlandais et l'Organisation des Nations Unies, s'est tenue selon des modalités hybrides, les contacts entre participants s'effectuant par la voie numérique.

Résultats escomptés pour 2022

Une paix négociée en Afghanistan

29. La paix, qui reste la priorité absolue pour le peuple et le Gouvernement afghans, est importante pour la stabilité et les perspectives économiques de la région dans son ensemble. La Mission a pris contact avec les deux parties et des acteurs internationaux pour aider à préparer les négociations, notamment en fournissant des conseils et l'expertise voulue en collaboration avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; contribué à l'obtention d'une aide internationale pour que les enseignements tirés de processus de paix comparables soient présentés aux parties à des fins de formation ; réuni les parties prenantes de la région pour favoriser l'instauration d'un consensus sur la paix. Les négociations de paix, qui se sont ouvertes en septembre 2020, se sont poursuivies en 2021. Elles risquent d'être longues et gagneront en complexité lorsque les questions de fond seront abordées et débattues. En 2022, la Mission pourrait donc se trouver face aux cas de figure suivants : aider à la mise en œuvre de l'accord de paix si un tel accord est conclu, continuer d'apporter un appui essentiel aux parties afin qu'elles puissent débattre de questions de fond de plus en plus complexes, ou contribuer à relancer les pourparlers si les négociations achoppent.

Enseignements tirés et changements prévus

30. Les enseignements tirés sont les suivants : la MANUA a compris qu'elle devait renforcer plus encore la coordination avec d'autres importants acteurs internationaux et régionaux ayant de l'influence sur les parties et tirer parti de son pouvoir de mobilisation pour promouvoir une plus grande coopération en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Compte tenu de ces enseignements, elle multipliera les contacts et les consultations avec les acteurs internationaux et régionaux et renforcera les mécanismes de coordination existants. Elle s'emploiera à une meilleure intégration des travaux menés par son service des affaires politiques dans le domaine de la promotion de la coopération régionale avec ceux du Bureau de la paix et de la réconciliation, se tiendra en contact régulier avec ses bureaux de liaison à Islamabad et à Téhéran pour ce qui est de l'appui aux efforts de paix et coopérera davantage avec les équipes de pays des Nations Unies des pays de la région en ce qui concerne l'appui à l'aide humanitaire, au développement et à la paix.

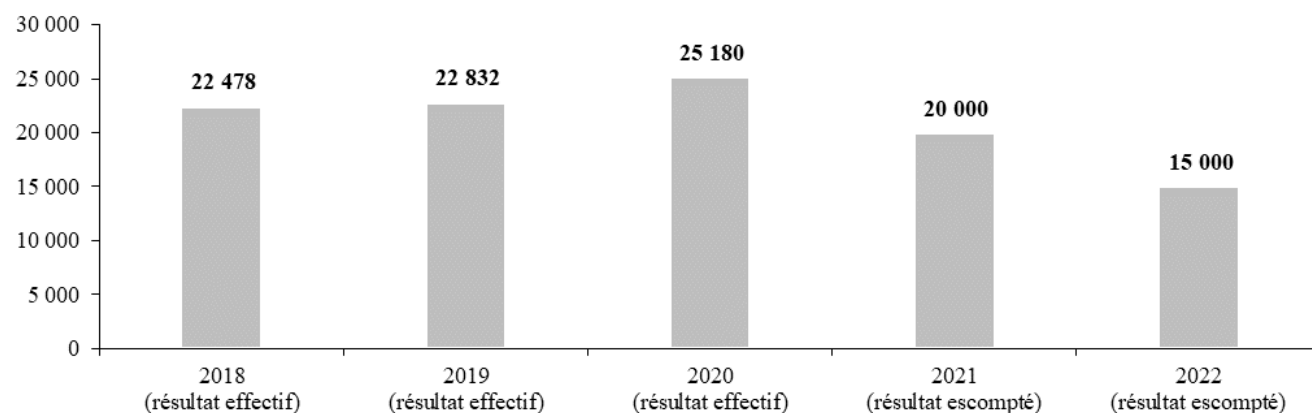
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

31. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montreront les négociations entre les acteurs politiques afghans, dont le Gouvernement et les Taliban, les progrès accomplis dans le sens d'un accord de paix global et de la cessation des hostilités, ainsi qu'un engagement durable des parties au conflit à mettre fin à la violence, qui se mesurera à une réduction du nombre et de la gravité des actes de violence. Certains engagements seront intégrés dans les négociations de paix et les accords sur les droits humains, les droits des femmes et la justice centrée sur les victimes. La recherche accrue d'un consensus sur la paix dans le cadre de réunions régionales et de dialogues de voies 1.5, 2 et 3 se traduira par des expressions de soutien aux négociations de paix et à tout accord (voir fig. II).

Figure II

Mesure des résultats : nombre d'atteintes à la sécurité enregistrées par le personnel de sécurité des Nations Unies en Afghanistan

(Nombre d'atteintes)



Protéger les civils et garantir leurs droits en période de conflit

32. Pour créer les conditions nécessaires à la paix et à la sécurité en Afghanistan, il est essentiel que le peuple afghan puisse jouir de ses droits fondamentaux. La MANUA a contribué à la protection des civils pendant le conflit en surveillant les effets de celui-ci sur eux et en en rendant compte ainsi qu'en encourageant les parties au conflit à prendre des mesures d'atténuation pour réduire les dommages causés aux civils. Par les conseils techniques qu'elle a donnés sur la base de son travail de surveillance, elle a également aidé l'État dans les efforts qu'il déploie pour garantir les droits de toute la population afghane en ce qui concerne : le maintien de l'espace civique ; la protection des femmes, des enfants, des personnes privées de liberté, des défenseurs des droits humains, des professionnels des médias et des journalistes, ainsi que d'autres groupes vulnérables tels que les personnes handicapées et les minorités ; un accès équitable à la justice et aux services de santé, et des services offerts aux victimes du conflit.

Enseignements tirés et changements prévus

33. Les enseignements tirés sont les suivants : la MANUA a compris que, compte tenu des conséquences de la pandémie de COVID-19, elle devait adapter sans délai son travail de surveillance, de recueil de données, de sensibilisation et d'information dans le domaine des droits humains. Elle est parvenue à assurer la surveillance à distance grâce aux relations de travail qu'elle entretient depuis longtemps avec certains interlocuteurs, ce qui a permis d'échanger des informations selon des modalités virtuelles en toute confiance. En ce qui concerne les lieux de détention et les prisons, elle a élargi l'éventail de ses interlocuteurs, dont certains qu'elle ne pouvait rencontrer en personne avant la pandémie du fait des conditions de sécurité ou pour des raisons logistiques. Elle a exploité la technologie pour surveiller à distance la situation des droits humains et mener les activités de sensibilisation les concernant, notamment en mettant au point des systèmes d'information sur ces droits qui fonctionnent hors ligne. Elle a également modifié les modalités de ses activités d'information sur ces droits, qu'elle menait au moyen d'un mélange de séances en présentiel et d'émissions de radio, ne procédant plus que par émissions de radio, ce qui a allongé le temps d'antenne et permis de toucher un public plus large. Compte tenu de ces enseignements, elle continuera d'associer échanges en présentiel et échanges à distance pour la communication avec ses interlocuteurs, qu'elle renforcera, et s'attachera à mettre pleinement à profit l'ensemble des plateformes numériques interactives en interne, le tout afin de pouvoir continuer d'exercer la surveillance régulière nécessaire pour suivre les améliorations dans l'application par le Gouvernement de lois et de politiques permettant l'exercice des droits humains.

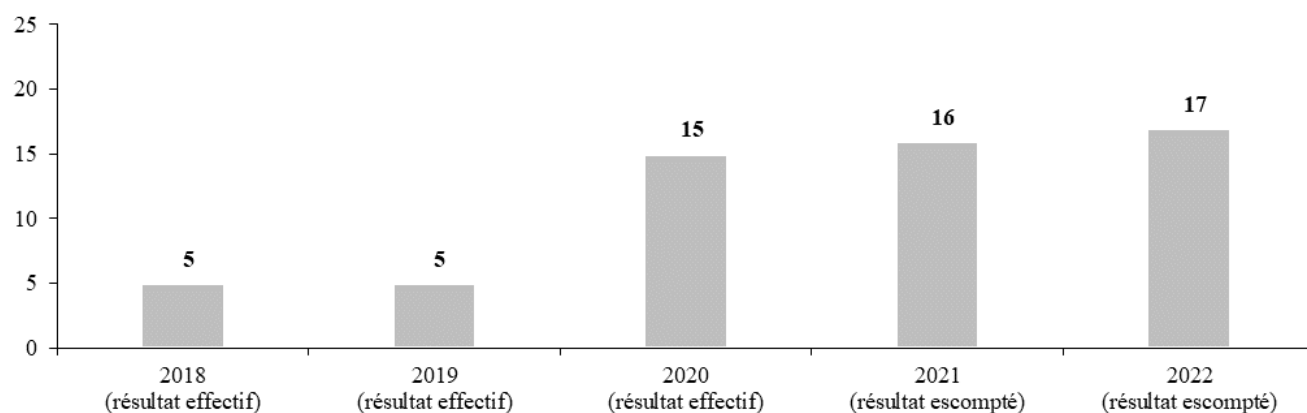
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

34. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que toutes les parties au conflit respectent davantage le droit international humanitaire et les obligations en matière de droits humains, notamment qu'elles mettent en œuvre les recommandations formulées par les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. Cela se mesurera à la diminution du nombre de victimes civiles et d'autres dommages liés au conflit, tels que l'utilisation d'écoles et les attaques contre le personnel et les établissements de santé ; à la baisse de l'enrôlement et de l'utilisation d'enfants dans le conflit armé et au renforcement des mesures de protection de l'enfance en relation avec le conflit ; à la diminution du nombre de cas de torture et de mauvais traitements signalés ; à la réduction du nombre de cas d'intimidation des défenseuses et défenseurs des droits humains et des professionnelles et professionnels des médias ; aux progrès réalisés en matière de droits des femmes et à l'amélioration de l'accès des femmes et des filles à la justice pour les actes de violence et les pratiques traditionnelles préjudiciables subies ; aux progrès accomplis en ce qui concerne les poursuites et les procédures engagées pour des cas graves (et liés aux conflits) de violation des droits humains et d'atteinte à ces droits (voir fig. III).

Figure III

Mesure des résultats : pourcentage de réduction du nombre de victimes civiles par rapport à l'année précédente

(En pourcentage)

**Promotion de l'autonomie économique et sociale**

35. La viabilité économique est un défi majeur pour l'Afghanistan, en grande partie en raison de la dépendance de celui-ci à l'égard de l'aide extérieure. La probable baisse des fonds qu'il recevra des donateurs du fait des conséquences économiques de la COVID-19 dans le monde rend donc le pays particulièrement vulnérable aux chocs économiques. La MANUA a continué de fournir des conseils et un appui au Gouvernement en ce qui concerne les mesures à prendre pour générer davantage de recettes au niveau national et gérer les finances publiques, ainsi que pour créer les conditions nécessaires à la croissance du secteur privé. En parallèle, elle a aidé l'Afghanistan à mobiliser l'aide civile internationale et à mettre en place des cadres de développement et de responsabilité visant à faciliter le maintien des contributions de donateurs.

Enseignements tirés et changements prévus

36. Les enseignements tirés sont les suivants : la MANUA a compris qu'elle devait se servir de son pouvoir de mobilisation et de ses compétences techniques pour que les priorités nationales et celles de la communauté des donateurs soient plus en phase, ce qui a contribué à la tenue de consultations constructives sur les questions de fonds entre le Gouvernement et les donateurs en amont de la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan et, de ce fait, joué un rôle majeur dans le succès de cette manifestation. Depuis la Conférence et les consultations qui l'ont accompagnée, l'Organisation des

Nations Unies est en mesure de mieux coopérer avec le Gouvernement en ce qui concerne les principales priorités en matière de gouvernance et de réforme. Compte tenu de ces enseignements, la MANUA continuera d'apporter un appui à l'équipe de pays des Nations Unies dans les activités qu'elle mène avec le Gouvernement et les partenaires internationaux en vue de l'institutionnalisation de mécanismes de communication d'informations vérifiables pour le cadre de responsabilité (c'est-à-dire le Cadre de partenariat pour l'Afghanistan), et d'aider le Gouvernement à élaborer, pour le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, un cadre de résultats et de suivi qui lui permette de faire rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs de développement durable et ses obligations nationales et internationales. Le respect de ces obligations aiderait le Gouvernement à remplir les conditions fixées pour le versement de l'aide financière.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

37. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montreront :
- a) l'organisation en 2022 de la conférence ministérielle des donateurs prévue dans le Cadre de partenariat pour l'Afghanistan de 2020, conférence ministérielle lors de laquelle, en fonction des progrès réalisés, on examinera les modifications à apporter au Cadre et décidera des prochaines contributions volontaires ;
 - b) des programmes prioritaires nationaux révisés et nouveaux pour le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II, étayés par des mécanismes de mise en œuvre et de coordination propres à faciliter la réalisation de l'objectif d'autosuffisance ;
 - c) les systèmes et mécanismes mis en place pour la mise en œuvre, la coordination, le suivi et la communication d'informations concernant le Cadre de partenariat pour l'Afghanistan, qui permettront le maintien du niveau d'aide indiqué lors de la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan ;
 - d) la capacité du Gouvernement de gérer les informations relatives à la gestion de l'aide essentielle et de publier un rapport annuel sur la coopération au service du développement ;
 - e) l'élaboration d'un train de mesures pour le règlement des questions économiques et non économiques une fois la paix établie, en complément de la stratégie de croissance du Gouvernement (voir tableau 3).

Tableau 3
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté)	2022 (résultat escompté)
Approbation par les hauts conseils chargés du développement de 10 programmes prioritaires nationaux prévus dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan	Développement de 10 programmes prioritaires nationaux par l'élaboration de plans d'action détaillés et le calcul des coûts dans la perspective d'une mise en œuvre	Élaboration du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II, assorti de cinq programmes prioritaires nationaux supplémentaires	Mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux existants, après établissement des priorités et des calendriers, et lancement de l'élaboration de nouveaux programmes	Achèvement de l'élaboration des nouveaux programmes prioritaires nationaux et des cadres de suivi et de résultats pour le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II et de leur mise en œuvre

Produits

38. On trouvera dans le tableau 4 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 4

Produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

<i>Produits</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	4	4	4
1. Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	4	4	4	4
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	4	4	4
2. Réunions du Conseil de sécurité	4	4	4	4
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	280	61	220	160
3. Sessions de formation sur les questions suivantes : la protection des civils ; les droits des femmes et l'élimination de la violence à leur égard ; les enfants et les conflits armés ; les droits humains des personnes détenues pour des raisons liées au conflit ; la paix, la société civile et les droits humains	280	61	220	160
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	7	7	7	4
4. Rapports sur la lutte contre la corruption, la protection des civils, le traitement des personnes détenues pour des raisons liées au conflit, l'élimination de la violence faite aux femmes, les enfants dans les conflits armés, et rapports spéciaux	7	7	7	4

C. Activités de fond

Bons offices : bons offices auprès du Gouvernement, des partis politiques, de la société civile, de l'opposition armée et des pays de la région, pour soutenir l'organisation d'élections crédibles et durables, l'instauration de la paix et de la stabilité aux niveaux national, infranational et local, et l'acheminement de l'aide humanitaire ; bons offices dans le cadre de pourparlers de paix directs et de mesures de confiance entre le Gouvernement et les Taliban en vue d'un accord de paix durable ; bons offices en faveur du renforcement de la coopération régionale dans les domaines des questions politico-sécuritaires, du développement économique, de la gestion des catastrophes et des contacts entre les peuples.

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations avec le Gouvernement, la société civile et la communauté internationale sur les questions électorales et politiques et sur la mise en œuvre des engagements du pays au titre du cadre de responsabilité et des programmes prioritaires nationaux ; consultations avec le Gouvernement sur un cadre de l'initiative Unité dans l'action pour l'Afghanistan, les objectifs de développement durable et les engagements connexes ; conseils au Gouvernement, aux Taliban et aux autres parties prenantes à l'appui du processus de paix ; conseils au Gouvernement et aux autres parties prenantes sur la gouvernance infranationale, la planification du développement et de l'action humanitaire, la coordination du développement et l'efficacité de l'aide ; conseils et appui aux ministères concernés et coopération avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme sur les questions relatives aux droits humains, notamment la protection des civils, les droits de l'enfant, l'élimination de la violence faite aux femmes, la promotion de l'égalité des genres, la prévention de la torture et la coopération avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme ; conseils sur les obligations découlant des instruments internationaux relatifs aux droits humains afin de garantir le respect des dispositions de la Constitution afghane touchant ces droits ; intervention auprès des institutions de l'État, des autorités locales, de la société civile et d'autres parties prenantes en faveur de la participation des femmes aux élections et de l'association des femmes et des jeunes aux initiatives de paix, ainsi qu'en ce qui concerne les questions normatives liées aux réformes de la gouvernance et à la lutte contre la corruption ; intervention en faveur du renforcement du respect des droits humains (y compris du champ d'action de la société civile) et de l'observation du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ; conseils pour la mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes.

Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête : surveillance et vérification des situations liées au conflit ayant causé des dommages aux civils et autres violations des droits humains.

<i>Produits</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
-----------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : activités de sensibilisation auprès des Afghans, des leaders d'opinion, des médias, de la société civile et d'autres agents de changement en vue de soutenir la mise en œuvre du mandat de la Mission.

Relations extérieures et relations avec les médias : conférences de presse, déclarations, avis, documents d'information, entretiens et autres activités de communication avec les médias liées aux objectifs de la Mission.

Plateformes numériques et contenus multimédias : diffusion d'informations sur les activités prévues dans le mandat de la Mission au moyen du site Web de celle-ci et de ses comptes de réseaux sociaux.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022

1. Montant total des ressources nécessaires

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 5

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>		<i>Variation</i>
	<i>Dépenses</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant nécessaire</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>2022-2021 Augmentation/ (diminution)</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
Militaires et personnel de police	24,3	41,5	41,5	—	—
Personnel civil	95 687,3	98 285,1	97 638,8	—	(646,3)
Dépenses opérationnelles	39 600,9	38 548,6	37 458,9	—	(1 089,7)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	135 312,5	136 875,2	135 139,2	—	(1 736,0)

Tableau 6

Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Volontaires Agents des Nations locaux Unies</i>	<i>Total</i>
Effectif approuvé pour 2021	1	2	1	7	28	55	58	6	158	137	1	296	125	674	68 1 163
Effectif proposé pour 2022	1	2	1	7	28	55	58	5	157	138	1	296	127	676	100 1 199
Variation	—	—	—	—	—	—	—	(1)	(1)	1	—	—	2	2	32 36

39. Le montant des ressources demandées au titre de la MANUA pour 2022 s'élève à 135 139 200 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de financer le déploiement d'un(e) observateur(trice) militaire (41 500 dollars), les traitements et les dépenses communes de personnel (97 638 800 dollars) liés au déploiement de 1 199 emplois (1 emploi de secrétaire général(e) adjoint(e), 2 de sous-secrétaire général(e), 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 5 P-2, 138 emplois d'agent(e) du Service mobile, 1 d'agent(e) des services généraux, 127 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 676 d'agent(e) local(e) et 100 de Volontaire des Nations Unies), ainsi que des dépenses opérationnelles d'un montant de 37 458 900 dollars, comme indiqué dans le tableau 23 ci-dessous. L'effectif proposé pour 2022 comprend 40 emplois dont le coût serait partagé avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les organismes, fonds et programmes, à savoir l'emploi de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général pour le pilier Développement [sous-secrétaire général(e)] et 39 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)].
40. Les ressources demandées pour 2022 font apparaître une diminution nette de 1 736 000 millions de dollars par rapport au budget approuvé pour 2021, qui s'explique principalement par :
- a) Une réduction de 646 300 dollars au titre du personnel civil, correspondant à l'effet net des éléments suivants :
 - i) Une diminution de 2 248 400 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 8 % (contre 6 % dans le budget approuvé pour 2021) et à la baisse du pourcentage de dépenses communes de personnel appliqué, qui a été ramené de 83 % à 80 % compte tenu de la structure des dépenses de 2020 ;
 - ii) Une augmentation de 1 001 500 dollars au titre du personnel recruté sur le plan national, qui est imputable à la hausse du pourcentage de dépenses communes de personnel appliqué, qui a été porté de 37 % à 41 % compte tenu de la structure des dépenses de 2020, et à la création proposée de quatre emplois d'agent(e) recruté(e) sur le plan national ;
 - iii) Une augmentation de 600 600 dollars au titre des Volontaires des Nations Unies, les créations, suppressions et transformations d'emplois proposées pour cette catégorie de personnel se traduisant par une augmentation nette de 32 emplois, comme indiqué dans le tableau 6 ci-dessus et décrit plus en détail aux paragraphes 45 et 46 ci-dessous ;
 - b) Une réduction de 1 089 700 dollars au titre des dépenses opérationnelles, qui est essentiellement imputable à :
 - i) une diminution des ressources nécessaires au titre des services de sécurité privés, qui tient à la proposition de recruter dans le pays le personnel des bureaux locaux de Bamiyan et de Baghlan (Pol-e Khomri) ;
 - ii) une baisse de la consommation de carburants et lubrifiants et du prix au litre de ces produits ;
 - iii) une diminution du nombre de vols, du prix au litre du carburant-aviation et des frais d'exploitation annuels.

Taux de vacance

41. Le déploiement effectif du personnel militaire et des autres membres du personnel de la Mission en 2020 a donné lieu aux taux de vacance annuels moyens suivants : 0 % pour les observateurs militaires, 10 % pour le personnel recruté sur le plan international, 6 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, 3 % pour les agents locaux et 15 % pour les Volontaires des Nations Unies.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

42. En 2021, les taux de vacance approuvés étaient de 0 % pour les observateurs militaires, 6 % pour le personnel recruté sur le plan international, 3 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, 3 % pour les agents locaux et 7 % pour les Volontaires des Nations Unies.
43. Pour 2022, on a appliqué un taux de vacance de 0 % à la catégorie des observateurs militaires et de 8 % à celle du personnel recruté sur le plan international. En ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international, un taux de vacance de 3 % a été appliqué tant pour les administrateurs que pour les agents locaux. Dans la catégorie des Volontaires des Nations Unies, on a retenu un taux de vacance de 7 % pour les emplois existants et de 25 % pour ceux qu'il est proposé de créer. Enfin, pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et d'agent(e) local(e) qu'il est proposé de créer, le taux de vacance qui a été appliqué est de 50 % et 35 %, respectivement.

2. Effectifs nécessaires

44. La Mission continue d'étudier la possibilité de poursuivre le passage au recrutement dans le pays des effectifs des cinq bureaux provinciaux restants sans compromettre l'exécution du mandat ou la sécurité du personnel. Son équipe de direction a évalué les avantages d'une telle opération pour chacun de ses bureaux provinciaux, en tenant compte d'une série de facteurs, notamment les priorités de la Mission, la dynamique locale sur le plan politique et celui de la sécurité, la capacité du bureau concerné de continuer à fonctionner de manière impartiale dans le contexte local et son accessibilité au personnel recruté sur le plan international devant effectuer des visites d'appui. En conséquence, et vu la nécessité de tenir compte des priorités lors de l'affectation des ressources, la Mission considère que les bureaux locaux de Bamiyan et Baghlan (Pol-e Khomri) sont prêts à recruter désormais leur personnel sur le plan national.
45. Avec l'appui du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, la Mission a mis en œuvre un programme national de jeunes Volontaires des Nations Unies destiné essentiellement aux femmes diplômées des universités nationales, afin d'offrir à celles-ci une formation en cours d'emploi, de renforcer leurs compétences techniques et professionnelles et de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle. Pour 2022, elle propose la transformation de 26 emplois de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national, qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires : ces emplois jouant un rôle essentiel dans ses activités à long terme, cette mesure favoriserait l'exécution du programme de travail dans ses différents bureaux.
46. En outre, afin de renforcer le passage au recrutement dans le pays de son personnel, la Mission propose que trois emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international soient transformés en emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement national.
47. Le Groupe des transports dispose d'une équipe de chauffeurs, qui vient s'ajouter aux chauffeurs affectés à telle ou telle section. Les membres de cette équipe fournissent des services de transport à l'ensemble du personnel des missions : services de navette, y compris de navette aéroport, et autres services demandés. Les autres chauffeurs fournissent des services à des sections particulières, notamment lorsque les membres du personnel de ces sections se rendent par la route dans les bureaux locaux dans le cadre de missions. Il est proposé que quatre emplois de chauffeur(se) soient transférés du Groupe des transports aux sections organiques concernées, ce qui permettrait d'assurer un appui plus efficace et plus rapide.
48. En outre, compte tenu du retrait annoncé des forces militaires internationales en 2021, la Mission renforce sa présence et ses capacités médicales dans les bureaux locaux en proposant la création de quatre emplois de médecin (Volontaires des Nations Unies) et de six emplois d'auxiliaire sanitaire (Volontaires des Nations Unies) afin de combler l'écart entre les besoins sur le terrain et le personnel médical disponible, comme l'a recommandé la Division de la gestion des soins de santé et de la sécurité et de la santé au travail. L'Équipe d'intervention médicale des Nations Unies est composée de sept médecins (Volontaires des Nations Unies) en poste sur le terrain et de deux médecins (Volontaires des Nations Unies) itinérants qui fournissent un appui d'appoint depuis Kaboul.

49. Le tableau d'effectifs proposé pour 2022 fait apparaître une diminution nette de 36 emplois. Les changements proposés sont les suivants : suppression de 4 emplois de Volontaire des Nations Unies ; création de 14 emplois (2 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 2 d'agent(e) local(e) et 10 de Volontaire des Nations Unies) ; transformation de 3 emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international en emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement national, et de 26 emplois de Volontaire des Nations Unies, qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires ; transfert de 25 emplois ; reclassement de 1 emploi P-2 à la catégorie des agents du Service mobile ; réaffectation de 7 emplois, comme indiqué ci-après dans le récapitulatif par unité administrative.

Équipe de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan

- a) Transfert d'un emploi de spécialiste des droits humains (P-3) du bureau provincial de Bamiyan au Service des droits humains à Kaboul ;
- b) Transfert d'un emploi de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) du bureau provincial de Konduz au Service des droits humains à Kaboul ;
- c) Transfert d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports au Service des droits humains, comme indiqué au paragraphe 47 ;
- d) Suppression d'un emploi de spécialiste de l'informatique et des communications (adjoint(e) de 1^{re} classe) (Volontaire des Nations Unies) à la Section de la sécurité ;
- e) Réaffectation d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], à la Section de la sécurité ;
- f) Transfert de deux emplois d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) du bureau provincial de Bamiyan à la Section de la sécurité à Kaboul ;
- g) Transformation, à la Section de la sécurité, de trois emplois d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;

Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques)

- h) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) du bureau provincial de Bamiyan au Service des affaires politiques à Kaboul ;
- i) Transfert d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports au Service des affaires politiques, comme indiqué au paragraphe 47 ;
- j) Transformation, au Service des affaires politiques, de deux emplois d'assistant(e) (affaires judiciaires) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
- k) Transformation, au Service des affaires politiques, de quatre emplois d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
- l) Transformation, à la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports, d'un emploi de spécialiste des questions politiques (Volontaire des Nations Unies) en emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 46 ;
- m) Transfert d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports au Bureau de l'assistance électorale, comme indiqué au paragraphe 47 ;

- n) Transformation, au Bureau de la paix et de la réconciliation, d'un emploi d'assistant(e) (paix et réconciliation) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;

Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (développement)

- o) Transfert d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports à l'équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (développement), comme indiqué au paragraphe 47 ;

Pilier Gestion des opérations et des ressources

- p) Transformation, à la Section des ressources humaines et de la formation, de trois emplois, à savoir un d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Volontaire des Nations Unies), un d'assistant(e) (administration et programmes) (Volontaire des Nations Unies) et un d'assistant(e) (administration et coordination) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
- q) Création d'un emploi d'assistant(e) (budget et finances) [agent(e) local(e)] au Groupe du budget et des finances ;
- r) Transformation, au Groupe du budget et des finances, d'un emploi de spécialiste des finances (Volontaire des Nations Unies) en emploi d'assistant(e) (budget et finances) (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 46 ;
- s) Transformation, à la Section des technologies, de deux emplois d'assistant(e) (gestion de l'information) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;

Pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement

- t) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (transports) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (achats) (agent(e) du Service mobile), au Groupe de la gestion des acquisitions ;
- u) Transformation, au Groupe des achats, d'un emploi de spécialiste chargé(e) des achats (adjoint(e) de 2^e classe) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
- v) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (réception et inspection) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel), au Groupe de la gestion du matériel ;
- w) Reclassement d'un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2), qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (agent(e) du Service mobile), au Groupe de la gestion centralisée des stocks ;
- x) Rattachement du Groupe du contrôle des mouvements à la Section des transports aériens (pilier Gestion de la prestation de services) et transfert des neuf emplois dont il est doté : un d'assistant(e) (contrôle des mouvements) (agent(e) du Service mobile), un d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), un d'assistant(e) (contrôle des mouvements) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et six d'assistant(e) (contrôle des mouvements) [agent(e) local(e)] ;

Pilier Gestion de la prestation de services

- y) Rattachement à la Section des transports aériens de l'Équipe des réservations passagers, qui dépendait précédemment du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services,

et transfert des trois emplois d'assistant(e) (contrôle des mouvements) [agent(e) local(e)] dont elle est dotée ;

- z) Suppression de deux emplois, un de spécialiste de la sécurité incendie (Volontaire des Nations Unies) et un de spécialiste des opérations aériennes (Volontaire des Nations Unies), à la Section des transports aériens ;
- aa) Création, à la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie, d'un emploi d'assistant(e) (budget et finances) [agent(e) local(e)] et de quatre emplois de médecin (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48 ;
- ab) Réaffectation d'un emploi de spécialiste des opérations aériennes (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (carburants) (agent(e) du Service mobile), au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants ;
- ac) Suppression d'un emploi de technicien(ne) véhicules (Volontaire des Nations Unies) au Groupe des transports ;
- ad) Transformation, au Groupe des transports, d'un emploi d'assistant(e) (gestion des données) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
- ae) Transformation, à la Section du génie et de l'entretien des installations, d'un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;

Bureaux régionaux et provinciaux

- af) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) [agent(e) local(e)], au bureau régional de Kaboul ;
- ag) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) au bureau régional de Kaboul ;
- ah) Transformation, au bureau régional de Kaboul, de deux emplois, à savoir un d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies) et un d'assistant(e) (droits humains) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
- ai) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) [agent(e) local(e)], au bureau régional de Kandahar ;
- aj) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau provincial de Bamiyan au bureau régional de Kandahar ;
- ak) Création, au bureau régional de Kandahar, de deux emplois, à savoir un de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et un d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48 ;
- al) Transformation, au bureau régional de Kandahar, d'un emploi de spécialiste des questions politiques (Volontaire des Nations Unies) en emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 46 ;
- am) Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional d'Hérat, comme indiqué au paragraphe 48 ;
- an) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) ;

- ao) Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif), comme indiqué au paragraphe 48 ;
 - ap) Transformation, au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif), d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
 - aq) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) [agent(e) local(e)], au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) ;
 - ar) Transfert d'un emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) ;
 - as) Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad), comme indiqué au paragraphe 48 ;
 - at) Transformation, au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad), d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
 - au) Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Pakiya (Gardez), comme indiqué au paragraphe 48 ;
 - av) Transformation, au bureau régional de Parktiya (Gardez), d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
 - aw) Création d'un emploi de spécialiste des questions politiques (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au bureau provincial de Bamiyan ;
 - ax) Transformation, au bureau provincial de Bamiyan, d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
 - ay) Transformation, au bureau provincial de Fariyab (Maïmana), d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
 - az) Transformation, au bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri), d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45 ;
 - ba) Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau provincial de Kondozi, comme indiqué au paragraphe 48.
50. On trouvera à l'annexe II du présent rapport des précisions sur les modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs de chaque unité administrative et, à l'annexe III, des détails sur les emplois approuvés et proposés par lieu d'affectation.

Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan

Tableau 7

Équipe de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national			Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux		Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Équipe de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan																
Effectif approuvé pour 2021	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	4	–	9
Effectif proposé pour 2022	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	4	–	9
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Chef de cabinet																
Effectif approuvé pour 2021	–	–	1	–	2	3	3	–	9	1	–	10	10	5	–	25
Effectif proposé pour 2022	–	–	1	–	2	3	3	–	9	1	–	10	10	5	–	25
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Service des droits humains																
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	1	2	4	1	–	8	1	–	9	6	9	–	24
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	2	4	2	1	10	1	–	11	6	10	–	27
Variation	–	–	–	–	–	–	1	1	2	–	–	2	–	1	–	3
Service de la communication stratégique																
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	1	1	2	1	–	5	1	–	6	4	10	–	20
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	1	2	1	–	5	1	–	6	4	10	–	20
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe consultatif sur les questions de genre																
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la sécurité																
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	2	4	2	9	57	–	66	2	122	3	193
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	2	4	2	9	59	–	68	2	122	5	197
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2	–	–	2	4

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité		Services généraux	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Total – Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan																
Effectif approuvé pour 2021	1	–	1	2	8	12	10	2	36	62	–	98	22	151	3	274
Effectif proposé pour 2022	1	–	1	2	8	12	11	3	38	64	–	102	22	152	5	281
Variation	–	–	–	–	–	–	1	1	2	2	–	4	–	1	2	7

51. La Mission est dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan, qui assure la direction stratégique des activités de coordination menées dans le pays par l’Organisation des Nations Unies dans le domaine politique et dans les domaines des droits humains, du développement et de l’assistance humanitaire. La Représentante spéciale assure également la direction générale de la MANUA et supervise les travaux de son équipe et des composantes Politique et Développement, en veillant à ce qu’ils contribuent de manière cohérente à la concrétisation des priorités stratégiques de la Mission. En sa qualité de Chef de la Mission, elle est également chargée de la direction exécutive des ressources et de l’administration de celle-ci.

52. Les unités administratives ci-après rendent compte directement à la Représentante spéciale : l’Équipe de la Représentante spéciale, qui comprend le Bureau du (de la) Chef de cabinet, lui-même composé de son équipe, du Groupe de la planification, du Groupe des affaires juridiques, du Groupe intégré déontologie et discipline et du Groupe linguistique ; le Service des droits humains ; le Service de la communication stratégique ; le Groupe consultatif sur les questions de genre ; la Section de la sécurité ; la composante Appui à la Mission.

Changements qu’il est proposé d’apporter à la structure de la Mission

Tableau 8

Équipe de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan : ressources humaines

<i>Unité administrative</i>	<i>Emplois</i>				
	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Service des droits humains	+1	P-3	Spécialiste des droits humains	Transfert	Origine : bureau provincial de Bamiyan
	+1	P-2	Spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transfert	Origine : bureau provincial de Konduz
	+1	AL	Chauffeur(se)	Transfert	Origine : Groupe des transports
Section de la sécurité	-1	VNU	Spécialiste de l’informatique et des communications (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Suppression	
	+3	VNU	Assistant(e) (sécurité sur le terrain)	Transformation	Transformation d’un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	+2	SM	Agent(e) de sécurité	Transfert	Origine : bureau provincial de Bamiyan

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
	-1	AL	Chauffeur(se)	Réaffectation	
	+1	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Réaffectation	
Total	7				

53. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2022 aux unités administratives rendant compte directement à la Représentante spéciale (voir tableau 8) sont les suivantes :

- a) **Service des droits humains** : transfert de trois emplois, à savoir : un de spécialiste des droits humains (P-3) provenant du bureau provincial de Bamiyan, le but étant de favoriser le recrutement dans le pays du personnel du bureau et de renforcer les capacités techniques du Service ; un de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) provenant du bureau provincial de Konduz, le but étant de doter le Service des capacités techniques lui permettant de s'acquitter plus efficacement de ses activités de protection de l'enfance à Kaboul ; un de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] provenant du Groupe des transports, comme indiqué au paragraphe 47, le but étant d'assurer un appui de meilleure qualité et plus rapide au Service ;
- b) **Section de la sécurité**
 - i) Suppression d'un emploi de spécialiste de l'informatique et des communications (adjoint(e) de 1^{re} classe) (Volontaire des Nations Unies), les fonctions correspondantes pouvant être absorbées par le personnel existant ;
 - ii) Transformation de trois emplois d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, le but étant d'assurer un soutien cohérent et efficace sur les plans administratif, logistique et opérationnel ;
 - iii) Transfert de deux emplois d'agent(e) de sécurité (Service mobile) provenant du bureau provincial de Bamiyan, le but étant de favoriser le recrutement dans le pays du personnel du bureau tout en assurant la pleine continuité des opérations et la mise en œuvre des mesures de sécurité recommandées ;
 - iv) Réaffectation d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], le but étant de rendre compte des fonctions actuellement exercées par la personne qui occupe cet emploi et de remédier à l'erreur de classement faite lors de l'opération de classement des emplois effectuée en 2015.

Tableau 9

Équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national			Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux		Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

54. L'équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 agent(e) des services généraux (Autres classes)] continuera de soutenir la Mission, notamment en lui fournissant un appui opérationnel, en contribuant à la définition et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels conformément au mandat de la Mission et eu égard aux besoins politiques et en dialoguant avec les États Membres et les autres partenaires importants sur les plans régional et international.

Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique)

Tableau 10

Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique) : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
Équipe de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l’Afghanistan (affaires politiques)																	
Effectif approuvé pour 2021	–	1	–	–	–	1	1	–	3	1	–	4	–	3	–	7	
Effectif proposé pour 2022	–	1	–	–	–	1	1	–	3	1	–	4	–	3	–	7	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Service des affaires politiques																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	1	3	5	5	1	15	–	–	15	8	8	–	31	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	3	6	5	1	16	–	–	16	8	9	6	39	
Variation	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	–	1	6	8	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
Bureau de liaison à Téhéran																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureau de liaison à Islamabad																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	2	2	–	5	–	–	5	1	4	1	11	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	2	2	–	5	–	–	5	1	4	1	11	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureau de l'assistance électorale																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	1	–	2	2	–	5	–	–	5	–	–	–	5	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	–	2	2	–	5	–	–	5	–	1	–	6	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	
Bureau de la paix et de la réconciliation																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	1	2	1	3	–	7	–	–	7	2	1	–	10	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	2	1	3	–	7	–	–	7	2	1	1	11	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1	
Total – Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique)																	
Effectif approuvé pour 2021	–	1	–	3	6	13	3	1	37	1	–	38	13	21	1	73	
Effectif proposé pour 2022	–	1	–	3	6	14	3	1	38	1	–	39	13	23	8	83	
Variation	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	–	2	7	10	

55. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général conseille la Représentante spéciale sur les questions politiques et les facteurs ayant une incidence sur l'exécution du mandat de la Mission.
56. Les unités administratives ci-après font partie de la composante politique de la Mission : l'équipe de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) ; le Service des affaires politiques ; le Bureau de liaison à Téhéran ; le Bureau de liaison à Islamabad ; la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports ; le Bureau de l'assistance électorale ; le Bureau de la paix et de la réconciliation.

Tableau 11

Équipe de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Service des affaires politiques	+4	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	+2	VNU	Assistant(e) (affaires judiciaires)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	+1	P-4	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Origine : bureau provincial de Bamiyan
	+1	AL	Chauffeur(se)	Transfert	Origine : Groupe des transports
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports	-1	VNU	Spécialiste des questions politiques	Transformation	Transformation d'un emploi soumis à recrutement international en emploi soumis à recrutement national
	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	
Bureau de l'assistance électorale	+1	AL	Chauffeur(se)	Transfert	Origine : Groupe des transports
Bureau de la paix et de la réconciliation	+1	VNU	Assistant(e) (paix et réconciliation)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
Total	10				

57. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2022 aux unités administratives rendant compte directement à la Représentante spéciale adjointe (voir tableau 11) sont les suivantes :

a) **Service des affaires politiques**

- i) Transformation de quatre emplois d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont les titulaires traiteraient des questions de paix et de réconciliation en assurant la participation de différents groupes de la société civile, notamment les femmes et les représentants des victimes ;
- ii) Transformation de deux emplois d'assistant(e) (affaires judiciaires) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont les titulaires rassembleraient, sélectionneraient et analyseraient des informations provenant de diverses sources, notamment de publications et des médias, en accordant une attention particulière à l'accès à la justice et aux réformes visant à lutter contre la corruption ;
- iii) Transfert de deux emplois, à savoir : un de spécialiste des affaires politiques (P-4) provenant du bureau provincial de Bamiyan (compte tenu du passage au recrutement dans le pays du personnel du bureau), dont le (la) titulaire aiderait le Service à mettre

davantage l'accent sur le suivi du secteur de la sécurité ; un de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] provenant du Groupe des transports, comme indiqué au paragraphe 47, dont le (la) titulaire accompagnerait le personnel du Service aux réunions liées à l'exécution du mandat tenues dans les bureaux des administrations publiques ;

- b) **Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports** : transformation, comme indiqué au paragraphe 46, d'un emploi de spécialiste des affaires politiques (Volontaire des Nations Unies) en emploi d'assistant(e) des affaires politiques (Volontaire des Nations Unies), dont le (la) titulaire serait chargé(e) d'établir des contacts avec différents secteurs de la société civile, des groupes de femmes et des représentants des victimes et d'analyser la situation les concernant, tâches dont une personne recrutée dans le pays peut s'acquitter plus efficacement ;
- c) **Bureau de l'assistance électorale** : transfert, comme indiqué au paragraphe 47, d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] provenant du Groupe des transports, dont le (la) titulaire accompagnerait le personnel du Bureau aux réunions liées à l'exécution du mandat tenues dans les bureaux des administrations publiques ;
- d) **Bureau de la paix et de la réconciliation** : transformation d'un emploi d'assistant(e) (paix et réconciliation) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont le (la) titulaire mènerait des actions de sensibilisation auprès des femmes, des agents de l'État, des acteurs du secteur de la sécurité et des représentants de la société civile et de groupes de réflexion.

**Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement)
(Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement)**

Tableau 12

Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement) : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national			Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux		Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)																
Effectif approuvé pour 2021	–	1	–	–	1	3	1	–	6	2	–	8	2	4	–	14
Effectif proposé pour 2022	–	1	–	–	1	3	1	–	6	2	–	8	2	5	–	15
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies																
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	1	1	–	3
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	1	1	–	3
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
Section de la coordination des donateurs																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	2	1	–	4	–	–	4	1	–	–	5	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	2	1	–	4	–	–	4	1	–	–	5	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total – Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement)																	
Effectif approuvé pour 2021	–	1	–	–	2	5	3	–	11	2	–	13	4	5	–	22	
Effectif proposé pour 2022	–	1	–	–	2	5	3	–	11	2	–	13	4	6	–	23	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	

58. Dans le cadre de son rôle de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général est chargé de maintenir les liens avec l'équipe de pays des Nations Unies.
59. Les unités administratives ci-après font partie de la composante Développement de la Mission : l'Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire), le Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies, et la Section de la coordination des donateurs.

Tableau 13

Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) : ressources humaines

<i>Unité administrative</i>	<i>Emplois</i>				
	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Équipe du Représentant spécial adjoint	+1	AL	Chauffeur(se)	Transfert	Origine : Groupe des transports
Total	1				

60. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2022 aux unités administratives rendant compte directement au Représentant spécial adjoint (voir tableau 13) sont les suivantes : Équipe du Représentant spécial adjoint : transfert du Groupe des transports à l'Équipe du Représentant spécial adjoint, comme indiqué au paragraphe 47, d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire accompagnerait le personnel de l'Équipe aux réunions liées à l'exécution du mandat tenues dans les bureaux des administrations publiques.

Appui à la Mission

Tableau 14

Appui à la Mission : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux		Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	1	–	1	1	–	3	2	–	5	1	1	3	10	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	–	1	1	–	3	2	–	5	1	1	3	10	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Gestion des opérations et des ressources																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	3	3	–	7	14	–	21	10	35	9	75	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	3	3	–	7	14	–	21	10	36	14	81	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	5	6	
Gestion de la chaîne d'approvisionnement																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	2	1	1	5	7	–	12	4	33	9	58	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	2	1	–	4	7	–	11	2	27	10	50	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)	(2)	(6)	1	(8)	
Gestion de la prestation de services																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	3	6	–	10	10	–	20	13	149	31	213	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	3	6	–	10	11	–	21	15	152	34	222	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	2	3	3	9	
Total – Appui à la Mission																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	1	3	9	11	1	25	33	–	58	28	218	52	356	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	3	9	11	–	24	34	–	58	28	216	61	363	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1	–	–	–	(2)	9	7	

61. L'appui à la mission relève de la responsabilité générale du (de la) Chef de l'appui à la mission, qui coordonne et supervise quatre grands pôles, à savoir les activités de son bureau, ainsi que la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la gestion de la prestation de services.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission
Gestion des opérations et des ressources

Tableau 15

Gestion des opérations et des ressources : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section des ressources humaines et de la formation	+1	VNU	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	+1	VNU	Assistant(e) (administration et programmes)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	+1	VNU	Assistant(e) (administration et coordination)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
Groupe du budget et des finances	-1	VNU	Spécialiste des finances	Transformation	Transformation d'un emploi soumis à recrutement international en emploi soumis à recrutement national
	+1	VNU	Assistant(e) au budget et aux finances	Transformation	
	+1	AL	Assistant(e) au budget et aux finances	Création	
Section des technologies	+2	VNU	Assistant(e) de gestion de l'information	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
Total	6				

62. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion des opérations et des ressources de l'Appui à la Mission : la Section des ressources humaines et de la formation, le Groupe du budget et des finances et la Section des technologies. Le Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources est également responsable de la coordination des bureaux locaux de l'Appui à la Mission.
63. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2022 aux unités administratives du pilier Gestion des opérations et des ressources (voir tableau 15) sont les suivantes :
- a) **Section des ressources humaines et de la formation** : transformation de trois emplois, qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, dont un d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Volontaire des Nations Unies), le but étant de favoriser le recrutement de personnel sur le plan national, un d'assistant(e) (administration et programmes) (Volontaire des Nations Unies) dans l'équipe d'appui des Volontaires des Nations Unies, le but étant de gérer et de coordonner les tâches liées à l'affectation des Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national telles que le recrutement, le déploiement et l'entrée en fonctions, et un d'assistant(e) (administration et coordination) (Volontaire des Nations Unies), le but étant d'appuyer les activités du secrétariat de la Section des ressources humaines ;
 - b) **Groupe du budget et des finances**
 - i) Transformation d'un emploi de spécialiste des finances (Volontaire des Nations Unies) en emploi d'assistant(e) au budget et aux finances (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 46, le but étant d'appuyer les travaux du Groupe en matière d'examen des avances de trésorerie, de suivi et d'établissement de rapports sur les services communs et de préparation des états financiers ;

- ii) Création d'un emploi d'assistant(e) au budget et aux finances [agent(e) local(e)], le but étant d'appuyer les travaux du Groupe dans les domaines de l'établissement du budget et du recouvrement des coûts ;
- c) **Section des technologies** : transformation de deux emplois d'assistant(e) de gestion de l'information (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, le but étant d'appuyer la numérisation des documents papier existants et la migration des formulaires types vers une plateforme numérique.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Tableau 16

Gestion de la chaîne d'approvisionnement : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Groupe de la gestion des acquisitions	-1	SM	Assistant(e) aux transports	Réaffectation	
	+1	SM	Assistant(e) aux achats	Réaffectation	
Groupe des achats	+1	VNU	Spécialiste chargé(e) des achats (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
Groupe de la gestion du matériel	-1	AL	Assistant(e) à la réception et à l'inspection	Réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) (gestion du matériel)	Réaffectation	
Groupe de la gestion centralisée des stocks	-1	P-2	Spécialiste de l'approvisionnement (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Reclassement	
	+1	SM	Spécialiste de l'approvisionnement	Reclassement	
Groupe du contrôle des mouvements	-1	SM	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Transfert	Direction : pilier Gestion de la prestation de services (Section des transports aériens)
	-1	AN	Agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transfert	Direction : pilier Gestion de la prestation de services (Section des transports aériens)
	-1	AN	Agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Transfert	Direction : pilier Gestion de la prestation de services (Section des transports aériens)
	-6	AL	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Transfert	Direction : pilier Gestion de la prestation de services (Section des transports aériens)
Total	(8)				

64. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Appui à la Mission : le Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le Groupe de la gestion des acquisitions, le Groupe des achats, le Groupe de la gestion centralisée des stocks, le Groupe du contrôle des mouvements et le Groupe de la gestion du matériel.
65. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2022 aux unités administratives du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement (voir tableau 16) sont les suivantes :
- a) **Groupe de la gestion des acquisitions** : réaffectation d'un emploi d'assistant(e) aux transports (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) aux achats (agent(e) du Service mobile), le but étant que les fonctions correspondent à l'intitulé de l'emploi, ce qui n'a pas été fait lorsque l'emploi avait été transféré à l'occasion d'un projet de budget précédent ;
 - b) **Groupe des achats** : transformation d'un emploi de spécialiste chargé(e) des achats (adjoint(e) de 2^e classe) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, le but étant de fournir un appui dans les domaines du traitement et de la conduite des dossiers d'achat ;
 - c) **Groupe de la gestion du matériel** : réaffectation d'un emploi d'assistant(e) à la réception et à l'inspection [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel) [agent(e) local(e)], le but étant que les fonctions correspondent à l'intitulé de l'emploi, dont le (la) titulaire serait chargé(e) de veiller au respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU et des politiques et procédures de gestion du matériel et des immobilisations corporelles dans le cadre des Normes comptables internationales pour le secteur public, et de communiquer l'information relative aux immobilisations corporelles et aux stocks ayant une valeur marchande ;
 - d) **Groupe de la gestion centralisée des stocks** : reclassement d'un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2), qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (agent(e) du Service mobile), le but étant de renforcer les capacités du Groupe au moyen d'une personne ayant une connaissance approfondie et une grande expérience des opérations et de la gestion des stocks, qui superviserait également la gestion centralisée des stocks et les opérations quotidiennes ;
 - e) **Groupe du contrôle des mouvements** : rattachement du Groupe du contrôle des mouvements à la Section des transports aériens (pilier Gestion de la prestation de services) et transfert des neuf emplois dont il est doté : un d'assistant(e) au contrôle des mouvements (agent(e) du Service mobile), un d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), un d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et six d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)], le but étant de rationaliser la structure organisationnelle pour rendre la Mission plus réactive et plus efficace et de réorganiser la structure de gestion des trois piliers de l'Appui à la Mission de manière à répartir plus équitablement les responsabilités en matière de gestion du personnel et à renforcer les capacités relatives au déplacement du fret et au traitement du dédouanement des livraisons attendues.

Gestion de la prestation de services

Tableau 17

Gestion de la prestation de services : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services	-3	AL	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Transfert	Rattachement à la Section des transports aériens de l'Équipe des réservations passagers
Section des transports aériens	-1	VNU	Spécialiste de la sécurité incendie	Suppression	
	-1	VNU	Spécialiste des opérations aériennes	Suppression	
	+3	AL	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Transfert	Équipe des réservations passagers (Origine : Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services)
	+1	SM	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Transfert	Origine : Groupe du contrôle des mouvements (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	+1	AN	Agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transfert	Origine : Groupe du contrôle des mouvements (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	+1	AN	Agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Transfert	Origine : Groupe du contrôle des mouvements (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	+6	AL	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Transfert	Origine : Groupe du contrôle des mouvements (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie	+1	AL	Assistant(e) au budget et aux finances	Création	
	+4	VNU	Médecin	Création	
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants	-1	SM	Spécialiste des opérations aériennes	Réaffectation	
	+1	SM	Assistant(e) à la gestion des carburants	Réaffectation	
Groupe des transports	-1	VNU	Technicien(ne) véhicules	Suppression	
	+1	VNU	Assistant(e) de gestion des données	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	-4	AL	Chauffeur(se)	Transfert	Destination : Bureau de l'assistance électorale, Service des affaires politiques, Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) et Service des droits humains

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section du génie et de l'entretien des installations	+1	VNU	Assistant(e) de gestion des installations	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
Total	9				

66. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion de la prestation de services de l'Appui à la Mission : le Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services, la Section des transports aériens, la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie, le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants, le Groupe des transports et la Section du génie et de l'entretien des installations.
67. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2022 aux unités administratives du pilier Gestion de la prestation de services (voir tableau 17) sont les suivantes :
- a) **Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services** : rattachement à la Section des transports aériens de l'Équipe des réservations passagers et transfert des trois emplois d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] dont elle est dotée, le but étant de resserrer les liens entre l'Équipe et la Section, qui a une relation de travail directe avec les passagers, notamment en matière de réservations passagers pour le transport aérien ;
 - b) **Section des transports aériens**
 - i) Suppression de deux emplois, à savoir un emploi de spécialiste de la sécurité incendie (Volontaire des Nations Unies) et un emploi de spécialiste des opérations aériennes (Volontaire des Nations Unies), à la suite d'un examen de la charge de travail de la Section ;
 - ii) Rattachement à la Section des transports aériens du Groupe du contrôle des mouvements (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) et transfert des neuf emplois dont il est doté : un d'assistant(e) au contrôle des mouvements (agent(e) du Service mobile), un d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), un d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et six d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)], le but étant de rationaliser la structure organisationnelle pour rendre la Mission plus réactive et plus efficace ;
 - iii) Rattachement à la Section des transports aériens de l'Équipe des réservations passagers, qui dépendait précédemment du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services, et transfert des trois emplois d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] dont elle est dotée, le but étant de resserrer les liens entre l'Équipe et la Section, qui a une relation de travail directe avec les passagers, notamment en matière de réservations passagers pour le transport aérien ;
 - c) **Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie**
 - i) Création d'un emploi d'assistant(e) au budget et aux finances [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire serait chargé(e) de la gestion financière des accords de partage et de recouvrement des coûts du Service médical commun et de l'Équipe d'intervention médicale des Nations Unies ;
 - ii) Création de quatre emplois de médecin (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48, à la suite d'une évaluation des risques sanitaires et d'une analyse des lacunes du soutien médical des forces dans tous les lieux d'affectation en Afghanistan ;
 - d) **Groupe de l'approvisionnement général et des carburants** : réaffectation d'un emploi de spécialiste des opérations aériennes (agent(e) du Service mobile) qui deviendrait un emploi

d'assistant(e) à la gestion des carburants (agent(e) du Service mobile), dont le (la) titulaire serait chargé(e) de renforcer la gestion des carburants et de prévenir la fraude et les pertes ;

e) **Groupe des transports**

- i) Suppression d'un emploi de technicien(ne) (véhicules) (Volontaire des Nations Unies) à la suite d'un examen de la charge de travail du Groupe ;
- ii) Transformation d'un emploi d'assistant(e) (gestion des données) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, le but étant d'appuyer la création et la tenue à jour des données de bureau au moyen d'une base de données interne ;
- iii) Transfert de quatre emplois de chauffeur(se) [agent(e) local(e)], à savoir un au Bureau de l'assistance électorale, un au Service des affaires politiques, un au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) et un au Service des droits humains, le but étant de régulariser l'accord de prêts relatifs à ces emplois pour les entités qui ne disposent pas d'un(e) chauffeur(se) attitré(e) ;

- f) **Section du génie et de l'entretien des installations** : transformation d'un emploi d'assistant(e) de gestion des installations (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, le but étant de superviser les tâches et les ordres de travaux assignés et de veiller à leur achèvement.

Bureaux locaux dans les régions et les provinces

68. C'est essentiellement grâce à sa présence sur le terrain que la MANUA pourra s'acquitter de son mandat au niveau infranational, notamment en établissant des relations avec les populations vivant dans des zones reculées et dans des conditions de sécurité difficiles. Dans le cadre du renforcement de son rôle politique à l'appui des efforts de paix, la Mission s'emploiera en priorité à offrir ses bons offices et à appuyer des processus de paix et de réconciliation inclusifs et dirigés par les Afghans, en particulier le dialogue entre Afghans et les initiatives de paix locales menées avec la société civile, les groupes politiques et les groupes d'opposition armés.
69. La Mission compte actuellement six bureaux régionaux [Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad) et Paktiya (Gardez)] et cinq bureaux provinciaux (Bamiyan, Fariyab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pol-e Khomri) et Kondozi).
70. Les chefs de bureau rendent compte directement au (à la) Chef de Cabinet.

Tableau 18

Bureaux régionaux et provinciaux : effectifs nécessaires

Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaire des Nations Unies	Total		
Bureaux régionaux																	
Effectif approuvé pour 2021																	
—	—	—	—	6	11	14	—	31	20	—	51	42	165	10	268		
Effectif proposé pour 2022																	
—	—	—	—	6	12	15	—	33	21	—	54	43	165	20	282		

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaire des Nations Unies	Total
Variation	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	1	–	10	14
Bureaux provinciaux																
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	–	3	4	1	8	5	–	13	16	94	2	125
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	1	2	–	3	2	–	5	17	94	6	122
Variation	–	–	–	–	–	(2)	(2)	(1)	(5)	(3)	–	(8)	1	–	4	(3)
Total – Bureaux régionaux et bureaux provinciaux																
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	6	14	18	1	39	25	–	64	58	259	12	393
Effectif proposé pour 2022 ^a	–	–	–	–	6	13	17	–	36	23	–	59	60	259	26	404
Variation	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)	(3)	(2)	–	(5)	2	–	14	11

^a Six bureaux régionaux et cinq bureaux provinciaux.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Bureaux régionaux

Tableau 19

Bureaux régionaux : ressources humaines

Unité administrative	Emplois					
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description	
Kaboul	-1	AL	Assistant(e) d'équipe	Réaffectation		
	+1	AL	Assistant(e) de gestion des installations	Réaffectation		
	+1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Origine : bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)	
	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires	
	+1	VNU	Assistant(e) aux droits humains	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires	
Kandahar	-1	VNU	Spécialiste des questions politiques	Transformation	Transformation d'un emploi soumis à recrutement international en emploi soumis à recrutement national	
	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation		
	+1	AN	Spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Création		
	+1	VNU	Personnel paramédical	Création		

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Hérat Balkh (Mazar-e Charif)	+1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Origine : bureau provincial de Bamiyan
	-1	AL	Assistant(e) administratif(ve)	Réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) de gestion des installations	Réaffectation	
	+1	VNU	Personnel paramédical	Création	
	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	+1	VNU	Personnel paramédical	Création	
	+1	P-4	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Origine : bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri)
Nangarhar (Jalalabad)	-1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Destination : bureau régional de Kaboul
	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	+1	VNU	Personnel paramédical	Création	
	+1	SM	Agent(e) de sécurité	Transfert	Origine : bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri)
	-1	AL	Assistant(e) administratif(ve)	Réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) de gestion des installations	Réaffectation	
	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
Paktiya (Gardez)	+1	VNU	Personnel paramédical	Création	
Total	14				

71. Pour 2022, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux régionaux de la MANUA comme suit (voir également tableau 19) :

a) **Kaboul**

- i) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) de gestion des installations [agent(e) local(e)], le but étant de rendre compte des fonctions effectivement exercées, dont le (la) titulaire fournirait un soutien logistique et gérerait les unités d'hébergement et les activités des salles de conférence ;
- ii) Transformation de deux emplois qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, dont un d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), dont le (la) titulaire serait chargé(e) de mener des activités de sensibilisation dans le domaine politique auprès de groupes de femmes et de jeunes, de dirigeants politiques, d'universitaires et de représentantes et représentants de la société civile et de leur présenter des analyses et des conseils en la matière, et un d'assistant(e) aux droits humains (Volontaire des Nations Unies), dont le (la) titulaire sera chargé(e) d'appuyer le travail du bureau et de renforcer les capacités techniques du Service des droits humains ;
- iii) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif), le but étant de répondre à la demande croissante en activités politiques dans la région centrale ;

b) **Kandahar**

- i) Transformation d'un emploi de spécialiste des questions politiques (Volontaire des Nations Unies) en un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 46, le but étant de faire participer des groupes de femmes au processus de paix et, en particulier, de faire participer des femmes et des jeunes aux initiatives de paix locales dans la région méridionale ;
- ii) Création de deux emplois, à savoir un de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), le but étant d'appuyer le bureau dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de paix et de réconciliation, et un de personnel paramédical (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48, à la suite d'une évaluation des risques sanitaires et d'une analyse des lacunes du soutien médical des forces dans tous les lieux d'affectation en Afghanistan ;
- iii) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau provincial de Bamiyan, le but étant d'axer l'action de la Mission sur la sensibilisation politique et le rétablissement de la paix à Kandahar et de se concerter avec un éventail de parties prenantes locales afin de déterminer avec certitude comment évoluent les perceptions et les priorités ;
- iv) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) de gestion des installations [agent(e) local(e)], le but étant de rendre compte des fonctions effectivement exercées, dont le (la) titulaire fournirait un soutien logistique et gèrerait les unités d'hébergement et les activités des salles de conférence ;

c) **Hérat** : création d'un emploi de personnel paramédical (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48, à la suite d'une évaluation des risques sanitaires et d'une analyse des lacunes du soutien médical des forces dans tous les lieux d'affectation en Afghanistan ;d) **Balkh (Mazar-e Charif)**

- i) Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont le (la) titulaire traiterait des questions de paix et de réconciliation en assurant la participation de différents groupes de la société civile, notamment des femmes et des représentants des victimes ;
- ii) Création d'un emploi de personnel paramédical (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48, à la suite d'une évaluation des risques sanitaires et d'une analyse des lacunes du soutien médical des forces dans tous les lieux d'affectation en Afghanistan ;
- iii) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) au bureau régional de Balkh, le but étant d'y augmenter les capacités du Groupe des affaires politiques ;
- iv) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) au bureau régional de Kaboul, le but étant de répondre à la demande croissante en activités politiques dans la région centrale ;

e) **Nangarhar (Jalalabad)**

- i) Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont le (la) titulaire traiterait des questions de paix et de réconciliation en assurant la participation de

différents groupes de la société civile, notamment des femmes et des représentants des victimes ;

- ii) Création d'un emploi de personnel paramédical (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48, à la suite d'une évaluation des risques sanitaires et d'une analyse des lacunes du soutien médical des forces dans tous les lieux d'affectation en Afghanistan ;
- iii) Transfert d'un emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri), qui tient à la proposition de recruter dans le pays le personnel du bureau local de Baghlan (Pol-e Khomri) ;
- iv) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) de gestion des installations [agent(e) local(e)], le but étant de rendre compte des fonctions effectivement exercées, et dont le (la) titulaire fournirait un soutien logistique et gèrerait les unités d'hébergement et les activités des salles de conférence ;

f) Paktiya (Gardez)

- i) Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont le (la) titulaire traiterait des questions de paix et de réconciliation en assurant la participation de différents groupes de la société civile, notamment des femmes et des représentants des victimes ;
- ii) Création d'un emploi de personnel paramédical (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48, à la suite d'une évaluation des risques sanitaires et d'une analyse des lacunes du soutien médical des forces dans tous les lieux d'affectation en Afghanistan.

Bureaux provinciaux

Tableau 20

Bureaux provinciaux : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bamiyan	+1	AN	Spécialiste des questions politiques	Création	
	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	-1	P-4	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Destination : Service des affaires politiques
	-1	P-3	Spécialiste des droits humains	Transfert	Origine : Section des droits humains
	-1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Destination : bureau régional de Kandahar
	-2	SM	Agent(e) de sécurité	Transfert	Destination : Section de la sécurité
Fariyab (Maïmana)	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
Baghlan (Pol-e Khomri)	+1	VNU	Assistant(e) (affaires politiques)	Transformation	Transformation d'un emploi financé au moyen de ressources extrabudgétaires
	-1	P-4	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Destination : bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Kondoz	-1	SM	Agent(e) de sécurité	Transfert	Destination : bureau régional de Nangarhar (Jalalabad)
	+1	VNU	Personnel paramédical	Création	
	-1	P-2	Spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transfert	Origine : Section des droits humains
Total	(3)				

72. Pour 2022, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux provinciaux de la MANUA comme suit (voir également tableau 20) :

a) **Bamiyan**

- i) Création d'un emploi de spécialiste des questions politiques (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) qui fera office de chef de bureau à la suite de la proposition de recruter dans le pays le personnel du bureau local ;
- ii) Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont le (la) titulaire serait chargé(e) de mener des activités de sensibilisation dans le domaine politique, des initiatives de paix au niveau local et d'autres activités relatives aux programmes ;
- iii) Transfert de cinq emplois, à savoir un de spécialiste des questions politiques (P-4) au Service des affaires politiques à Kaboul, un de spécialiste des droits humains (P-3) au Service des droits humains à Kaboul, un de spécialiste des questions politiques (P-3) au bureau régional de Kandahar et deux d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) à la Section de la sécurité à Kaboul, qui tient à la proposition de recruter dans le pays le personnel du bureau régional de Bamiyan, le but étant d'accroître les capacités dans chacun des lieux d'affectation ;

- b) **Fariyab (Maïmana)** : transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont le (la) titulaire traiterait des questions de paix et de réconciliation en assurant la participation de différents groupes de la société civile, notamment des femmes et des représentants des victimes ;

c) **Baghlan (Pol-e Khomri)**

- i) Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 45, et dont le (la) titulaire traiterait des questions de paix et de réconciliation en assurant la participation de différents groupes de la société civile, notamment des femmes et des représentants des victimes ;
- ii) Transfert de deux emplois, à savoir un de spécialiste des questions politiques (P-4) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) afin d'accroître la capacité du Groupe des affaires politiques du bureau et un d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad), qui tient à la proposition de recruter dans le pays le personnel du bureau local de Baghlan (Pol-e Khomri) ;

d) **Kondo**

- i) Création d'un emploi de personnel paramédical (Volontaire des Nations Unies), comme indiqué au paragraphe 48, à la suite d'une évaluation des risques sanitaires et d'une analyse des lacunes du soutien médical des forces dans tous les lieux d'affectation en Afghanistan ;
- ii) Transfert d'un emploi de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) au Service des droits humains à Kaboul, le but étant de doter le Service des capacités techniques lui permettant de s'acquitter plus efficacement de ses activités de protection de l'enfance à Kaboul.

Bureau unifié de Koweït

Tableau 21

Bureau unifié de Koweït : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

73. Le Bureau unifié de Koweït a deux composantes :

- a) **Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït**, composé du personnel de la Mission en poste au Koweït, qui se charge des services d'appui autres que ceux assurés par le Bureau d'appui commun de Koweït et compte un emploi de temporaire de chef du Groupe intégré déontologie et discipline (P-5), placé sous l'autorité directe du (de la) Chef de cabinet ;
- b) **Le Bureau d'appui commun de Koweït** qui propose des services dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages à ses missions clientes, notamment la MANUA et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), ainsi que le Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie, le Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Les ressources en personnel du Bureau d'appui commun restent inscrites au budget de la MANUA, de la MANUI et du BINUH et comprennent 39 emplois financés par la MANUA (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 14 SM et 20 AL), 33 emplois financés par la MANUI et 2 emplois financés par le BINUH. En outre, la MANUA et la MANUI participent aux dépenses de fonctionnement de celui-ci.

74. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït partage avec le Bureau d'appui commun de Koweït les locaux qu'occupe actuellement la MANUI à Koweït.

Tableau 22
Bureau d'appui commun de Koweït : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
Chef de bureau																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2	–	1	–	3	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2	–	1	–	3	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section des ressources humaines																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	–	–	1	–	1	6	–	7	–	6	–	13	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	1	–	1	6	–	7	–	6	–	13	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	–	–	1	1	2	4	–	6	–	10	–	16	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	1	1	2	4	–	6	–	10	–	16	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section des voyages																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	3	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	3	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Qualité/gestion de la performance																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	3	–	1	–	4	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	3	–	1	–	4	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total – Bureau d'appui commun de Koweït																	
Effectif approuvé pour 2021	–	–	–	–	1	1	2	1	5	14	–	19	–	20	–	39	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	1	2	1	5	14	–	19	–	20	–	39	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

3. Ressources financières

Tableau 23

Ressources financières, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022		Variation
	Dépenses	Crédits ouverts	Montant nécessaire	Dépenses non renouvelables	2022-2021 Augmentation/ (diminution)		2022-2021 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) – (2)		
I. Militaires et personnel de police							
Observateurs militaires	24,3	41,5	41,5	–	–		–
Sous-total (catégorie I)	24,3	41,5	41,5	–	–		–
II. Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	54 614,6	58 296,0	56 047,6	–	(2 248,4)		
Personnel recruté sur le plan national	37 643,9	36 081,3	37 082,8	–	1 001,5		
Volontaires des Nations Unies	3 428,8	3 907,8	4 508,4	–	600,6		
Sous-total (catégorie II)	95 687,3	98 285,1	97 638,8	–	(646,3)		
III. Dépenses opérationnelles							
Consultants et services de consultants	19,2	116,3	110,0	–	(6,3)		
Voyages officiels	307,1	948,0	886,4	–	(61,6)		
Installations et infrastructures	21 223,6	23 358,2	21 325,7	–	(2 032,5)		
Transports terrestres	2 104,2	576,3	467,8	–	(108,5)		
Opérations aériennes	6 102,8	6 950,8	6 499,1	–	(451,7)		
Communications et informatique	6 173,1	5 330,9	5 937,0	–	606,1		
Santé	248,3	214,4	1 256,9	–	1 042,5		
Fournitures, services et matériel divers	3 422,5	1 053,7	976,0	–	(77,7)		
Sous-total (catégorie III)	39 600,9	38 548,6	37 458,9	–	(1 089,7)		
Total (déduction faite des contributions du personnel)	135 312,5	136 875,2	135 139,2	–	(1 736,0)		

4. Analyse des ressources nécessaires

Militaires et personnel de police

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Observateurs militaires	24,3	41,5	41,5	–

75. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 41 500 dollars pour financer le déploiement d'un(e) observateur(trice) militaire, soit les dépenses suivantes : a) indemnité de subsistance (missions) au taux standard de 79 dollars par jour, le logement étant fourni (28 800 dollars) ; b) frais de voyage afférents au déploiement, à la relève et au rapatriement en provenance et à destination du pays de résidence (7 500 dollars) ; c) indemnité d'habillement calculée au taux standard de

100 dollars par période de six mois de service (200 dollars) ; d) provision pour demande d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (5 000 dollars). Pour établir ces prévisions, on est parti du principe que l'observateur(trice) militaire prendrait ses fonctions dès le début de 2022.

Personnel civil

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Personnel recruté sur le plan international	54 614,6	58 296,0	56 047,6	(2 248,4)

76. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 56 047 600 dollars pour financer les traitements (28 869 800 dollars), les dépenses communes de personnel (23 224 800 dollars) et la prime de danger (3 953 000 dollars) afférents aux 295 emplois soumis à recrutement international qui seraient reconduits [1 secrétaire général(e) adjoint(e), 2 sous-secrétaires généraux, 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 5 P-2, 137 agents du Service mobile et 1 agent(e) des services généraux (Autres classes)] et le reclassement d'un emploi de classe P-2 qui deviendrait un emploi d'agent(e) du Service mobile. Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de 8 % en 2022.
77. La diminution s'explique principalement par : a) l'application d'un taux de vacance plus élevé (8 % contre 6 % dans le budget de 2021) ; b) une réduction des dépenses communes de personnel, qui passeront de 83 % des traitements nets en 2021 à 80 % des traitements nets en 2022.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Personnel recruté sur le plan national	37 643,9	36 081,3	37 082,8	1 001,5

78. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 37 082 800 dollars pour financer les traitements (22 234 100 dollars), les dépenses communes de personnel (9 045 800 dollars) et la prime de danger (5 802 900 dollars) afférents aux 799 emplois soumis à recrutement national qui seraient reconduits [125 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 674 emplois d'agent(e) local(e)] ainsi qu'aux 4 emplois soumis à recrutement national qui seraient créés [2 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 2 d'agent(e) local(e)]. Ces prévisions tiennent compte d'un taux de vacance de 3 % tant pour les administrateurs que pour les agents locaux. Pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et d'agent(e) local(e) qu'il est proposé de créer, des taux de vacance de 50 % et 35 %, respectivement, ont été appliqués.
79. L'augmentation s'explique principalement par :
- la création de quatre emplois de temporaire : un emploi de spécialiste des questions politiques [administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national], un emploi de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) [administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national] et deux emplois d'assistant(e) au budget et aux finances [agent(e) local(e)] ;
 - l'augmentation des dépenses communes de personnel, qui passeront de 37 % des traitements nets en 2021 à 41 % des traitements nets en 2022.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Volontaires des Nations Unies				
Unies	3 428,8	3 907,8	4 508,4	600,6

80. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 4 508 400 dollars pour financer le déploiement de 100 Volontaires des Nations Unies, soit 32 emplois de plus qu'en 2021, compte tenu des taux de remboursement figurant dans le mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et le programme des Volontaires des Nations Unies. On a appliqué un taux de vacance de 7 % aux emplois existants et de 25 % aux emplois qu'il est proposé de créer.
81. La hausse s'explique principalement par une augmentation nette de 32 emplois de Volontaire des Nations Unies, qui tient aux changements suivants :
- l'augmentation nette de 6 emplois de Volontaire, qui résulte de la création proposée de 10 emplois de ce type dans le domaine médical, soit 4 emplois de médecin (sur le plan international) et 6 emplois d'auxiliaire sanitaire (sur le plan national), et de la suppression de 4 emplois de Volontaire recruté(e) sur le plan international ;
 - la transformation de 26 emplois de Volontaire des Nations Unies, qui étaient précédemment financés au moyen de ressources extrabudgétaires et qui seront désormais inscrits au budget ordinaire, comme mentionné au paragraphe 45, l'objectif étant que les titulaires de ces emplois, qui jouent un rôle essentiel dans des activités que la mission doit poursuivre à long terme, puissent continuer de contribuer à l'exécution du programme de travail dans divers bureaux de la Mission ;
 - la transformation de 3 emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international en emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement national, comme mentionné au paragraphe 46, qui, bien que n'ayant aucune incidence sur le nombre total d'emplois, entraîne une diminution des ressources nécessaires tout en favorisant le renforcement des capacités et le recours accru à l'expertise nationale et locale.

Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Consultants et services de consultants				
	19,2	116,3	110,0	(6,3)

82. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 110 000 dollars pour charger des consultants dotés de connaissances techniques et spécialisées d'organiser, à l'intention du personnel de la Mission, les activités de formation suivantes : formation dans des domaines tels que les affaires politiques, l'état de droit, la requalification en matière de sécurité des responsables de la formation armes à feu, les compétences en matière d'encadrement et les compétences linguistiques des ressources humaines, la gestion de la manutention des installations aéroportuaires et des avions au sol, la requalification relative à l'installation de matériel informatique et de matériel de communication et la requalification de professionnels de la santé.
83. La diminution est principalement due à la baisse des honoraires des consultants.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Voyages officiels	307,1	948,0	886,4	(61,6)

84. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 886 400 dollars pour financer les voyages officiels ; les voyages que le personnel devra effectuer dans la zone de la Mission en vue d'apporter un appui technique essentiel aux bureaux locaux et d'assister à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan, l'objectif étant que les différentes composantes de la Mission se consultent régulièrement sur le programme afin que la MANUA s'acquitte efficacement de son mandat (241 000 dollars) ; les voyages en dehors de la zone de la Mission, notamment ceux que devront effectuer la Représentante spéciale du Secrétaire général et les hauts responsables de la MANUA pour appuyer l'exécution du mandat, assister aux réunions et consultations organisées avec les interlocuteurs politiques et faire des exposés au Conseil de sécurité (475 100 dollars) ; les voyages à des fins de formation (170 300 dollars).
85. La diminution est principalement due à la réduction des ressources demandées au titre des voyages à des fins autres que la formation dans la zone de la Mission, puisqu'on fera autant que possible usage de la visioconférence.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Installations et infrastructures	21 223,6	23 358,2	21 325,7	(2 032,5)

86. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 21 325 700 dollars pour financer les dépenses suivantes : achat de matériel de génie (218 200 dollars), de structures préfabriquées et de matériel d'hébergement et de réfrigération (100 100 dollars), de mobilier (105 000 dollars), de matériel de bureau et de matériel divers (162 900 dollars), de matériel de sûreté et de sécurité (422 800 dollars) ; location de locaux (3 074 100 dollars) ; services collectifs de distribution et services d'élimination des ordures (136 900 dollars) ; services d'entretien (3 327 700 dollars) ; services de sécurité (9 780 300 dollars) ; travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien (415 000 dollars) ; papeterie et fournitures de bureau (75 000 dollars) ; pièces de rechange et fournitures (180 000 dollars) ; fournitures pour la défense des périmètres (67 000 dollars) ; carburants et lubrifiants (3 249 300 dollars) ; fournitures sanitaires et articles de nettoyage (11 400 dollars).
87. La diminution tient principalement à : a) la baisse du prix du litre de carburant, qui devrait passer de 0,737 dollar en 2021 à 0,665 dollar en 2022, et la réduction de la consommation de carburant prévue pour 2022 ; b) la réduction prévue des besoins en gardes armés internationaux fournis par des sociétés de sécurité privées, qui tient à la proposition de faire appel à du personnel soumis à recrutement national dans les bureaux locaux de Baghlan (Pol-e Khomri) et de Bamiyan ; c) la réduction prévue des besoins en ce qui concerne les pièces de rechange et les fournitures, l'achat de structures préfabriquées et les travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien ; d) la diminution des besoins en ce qui concerne l'achat de groupes électrogènes et de matériel électrique, certains équipements ayant été récemment remplacés.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Transports terrestres	2 104,2	576,3	467,8	(108,5)

88. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 467 800 dollars pour financer les dépenses suivantes : location de véhicules (20 000 dollars) ; réparations et entretien (15 200 dollars) ; assurance responsabilité (7 700 dollars) ; pièces de rechange (218 300 dollars) ; carburants et lubrifiants (206 600 dollars).
89. La diminution tient principalement à : a) la baisse du prix du litre de carburant, qui devrait passer de 0,737 dollar en 2021 à 0,673 dollar en 2022, et la réduction de la consommation de carburant prévue pour 2022 ; b) la réduction prévue des besoins en pièces de rechange pour les véhicules.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Opérations aériennes	6 102,8	6 950,8	6 499,1	(451,7)

90. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 6 499 100 dollars pour financer les dépenses suivantes : services (20 800 dollars) ; redevances d'atterrissage et de manutention au sol (67 000 dollars) ; indemnité de subsistance des équipages (7 100 dollars) ; carburants et lubrifiants (870 400 dollars) ; affrètement et exploitation de deux avions (3 646 700 dollars) et d'un hélicoptère (1 860 000 dollars) ; assurance responsabilité (27 100 dollars).
91. La diminution est principalement due à la baisse du prix du litre de carburant, qui devrait passer de 0,991 dollar en 2021 à 0,747 dollar en 2022, à la diminution du nombre d'heures de vol prévues pour 2022 et à la baisse prévue des coûts d'exploitation et des coûts des heures de vol.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Communications et informatique	6 173,1	5 330,9	5 937,0	606,1

92. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 5 937 000 dollars pour financer les dépenses suivantes : matériel de communication et matériel informatique (914 500 dollars) ; services de télécommunication et de réseau (2 957 500 dollars) ; maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui (648 500 dollars) ; pièces de rechange (302 000 dollars) ; logiciels, licences et redevances (530 600 dollars) ; services d'information et de publication (583 900 dollars).
93. L'augmentation est principalement due à l'accroissement des ressources demandées au titre des services de télécommunications et de réseau et des logiciels, licences et redevances ainsi qu'à de nouveaux crédits demandés au titre des services d'information et de publication en lien avec des initiatives de paix locales et des activités de sensibilisation précédemment financées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Santé	248,3	214,4	1 256,9	1 042,5

94. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 256 900 dollars pour financer les dépenses suivantes : achat de matériel (36 600 dollars) ; services médicaux : évacuations sanitaires aériennes, consultations de spécialistes, capacités médicales supplémentaires, dont une antenne chirurgicale de l'avant et une équipe d'évacuation sanitaire aérienne, qu'il est proposé de financer conjointement en

prévision du retrait à venir des forces militaires internationales, à supposer que les organismes, fonds et programmes contribueront à hauteur des deux tiers restants au budget nécessaire pour couvrir le coût total estimé de ces services et les licences annuelles EarthMed (le système informatique de gestion des dossiers médicaux de l'ONU, qui contient des informations sur les patients et dont le droit de licence s'élève mensuellement à 120 dollars par utilisateur) (1 077 100 dollars) ; fournitures médicales, vaccins et médicaments compris (143 200 dollars).

95. L'augmentation est principalement due à des besoins supplémentaires au titre des services médicaux liés à la création d'une antenne chirurgicale de l'avant et d'une équipe d'évacuation sanitaire aérienne, l'objectif étant d'améliorer la capacité médicale sur le plan quantitatif en vue du retrait prévu des forces militaires internationales en 2021, ainsi qu'à une hausse des besoins en fournitures médicales.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	2022 (montant nécessaire)	Variation 2022-2021
Fournitures, services et matériel divers	3 422,5	1 053,7	976,0	(77,7)

96. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 976 000 dollars pour financer les dépenses suivantes : a) honoraires, fournitures et services liés à la formation (91 400 dollars) ; b) réceptions officielles (20 700 dollars) ; c) dépenses de représentation (17 100 dollars) ; d) assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (25 300 dollars) ; e) frais à payer aux institutions financières des différentes localités où la Mission détient des comptes bancaires (85 500 dollars) ; f) diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et indemnisation des pertes d'effets personnels (18 500 dollars) ; g) fret, y compris les services postaux et la valise diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries et l'entreposage (631 200 dollars) ; h) rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence, et l'approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (49 700 dollars) ; i) autres services liés à la part revenant à la Mission des dépenses afférentes aux groupes d'experts chargés des évaluations des candidats et des listes d'aptitude pour les avis de vacance génériques qui sont utilisées par les missions sur le terrain (36 600 dollars).
97. La diminution tient principalement à l'exclusion des dépenses de détente et loisirs et à la réduction du fret et des charges connexes.

5. Ressources extrabudgétaires

98. En 2021, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 313 000 dollars ont été affectées au programme national des Jeunes Volontaires des Nations Unies, qui contribue au financement du recrutement de 30 femmes afghanes titulaires d'un diplôme universitaire. L'objectif du programme est conforme au mandat de la Mission et contribue à faire progresser le rétablissement de la paix sans exclusive, la consolidation durable de la paix et le renforcement des capacités locales, à tirer des enseignements de l'expérience et à adopter des approches et mobiliser des ressources innovantes en faveur de la consolidation de la paix.
99. Les principaux produits sont les suivants :
- a) Mise à disposition des moyens nécessaires à l'exécution du mandat de la Mission ;
 - b) Augmentation du nombre de femmes formées, en particulier dans les catégories professionnelles dominées par les hommes, l'objectif étant de favoriser l'inclusion et l'avancement des femmes et d'accroître le nombre de femmes afghanes travaillant dans le système des Nations Unies en tant que membres du personnel ou Volontaires des Nations Unies.
100. Il est prévu qu'aucune ressource extrabudgétaire ne soit mise à la disposition de la Mission en 2022.

Annexe I

Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

[A/75/7/Add.6](#)

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'élaborer un plan pluriannuel de remplacement des générateurs, comprenant des critères détaillés, notamment ceux touchant à l'efficacité énergétique, et les prévisions de dépenses, et de présenter ces informations dans le prochain projet de budget (par. 21).

Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fournira à l'Assemblée générale des informations supplémentaires sur les paiements effectués lorsque celle-ci examinera son rapport. En outre, il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire le point sur cette question dans son prochain projet de budget (par. 26).

Le Comité consultatif espère que la MANUA poursuivra ses efforts pour assurer le partage des coûts de l'appui en matière de sécurité fourni aux organismes, fonds et programmes et estime que le Secrétaire général, en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la

La Mission a élaboré un plan pluriannuel (2022-2025) en vue de remplacer 16 groupes électrogènes à forte capacité, qui sont inefficaces et dont la durée de vie est dépassée, par des nouveaux groupes électrogènes technologiquement plus avancés et respectueux de l'environnement, l'objectif étant d'atténuer le risque de défaillance de l'alimentation électrique au complexe du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan et au complexe Alpha à Kaboul.

En raison du temps écoulé et d'une utilisation continue, les groupes électrogènes en place sont moins efficaces, entraînent une consommation élevée de carburant, ont une incidence sur l'environnement car ils produisent plus d'émissions de carbone et provoquent une plus grande pollution sonore. Il existe toujours un risque élevé d'instabilité de la production d'électricité, les pannes mécaniques fréquentes entraînant une augmentation des frais d'entretien, des menaces pour la sécurité et des défaillances du matériel de communication.

Pour répondre à ces problèmes, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) prévoit d'acquérir cinq groupes électrogènes de 500 kVA en 2022, huit en 2023 et trois en 2024.

En 2019 et 2020, la Mission a versé toutes les contributions dues à l'Équipe d'intervention médicale des Nations Unies.

La MANUA est dotée de moyens de sécurité civile particulièrement importants, qui se déclinent comme suit : des emplois de temporaire dont les titulaires émargent au budget de la Mission ainsi que 15 emplois soumis à recrutement international et 15 emplois soumis à recrutement national financés par

Résumé de la recommandation

coordination, serait la personne la plus indiquée pour soutenir la MANUA dans ces efforts. Le Comité compte que le Secrétaire général donnera des renseignements actualisés à ce sujet dans son prochain projet de budget (par. 28).

Suite donnée à la recommandation

le Département de la sûreté et de la sécurité. De ce fait, les organismes, fonds et programmes bénéficient de services de sécurité, sans lesquels ils ne pourraient probablement pas être déployés en toute sécurité, mais ne contribuent pas à leur coût ; en d'autres termes, ils bénéficient de services de sécurité subventionnés. Ces dernières années, des progrès significatifs ont été réalisés en ce qui concerne le partage des coûts, mais il reste encore du travail à faire. En 2018, la situation s'est exacerbée, lorsqu'il a été décidé que les missions fourniraient, gratuitement, l'appui nécessaire au personnel du Département ou d'autres entités bénéficiant de ses services dans les pays où elles étaient déployées (indépendamment du fait que le personnel des missions pouvait ne représenter que 25 % du personnel des Nations Unies présent dans les pays concernés, comme c'était le cas en Afghanistan).

Annexe II

Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative

Unité administrative	Emplois approuvés pour 2021	Modifications proposées						Emplois proposés pour 2022
		Suppression	Réaffectation	Transfert	Création	Reclassement	Transformation	
1. Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan								
Équipe de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan	9	—	—	—	—	—	—	9
Bureau du (de la) Chef de cabinet	25	—	—	—	—	—	—	25
Service des droits humains	24	—	—	3 ¹ , 2, 3	—	—	—	27
Service de la communication stratégique	20	—	—	—	—	—	—	20
Groupe consultatif sur les questions de genre	3	—	—	—	—	—	—	3
Section de la sécurité	193	(1) ⁴	5	2 ⁶	—	—	3 ⁷	197
2. Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l’Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique)								
Équipe de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (affaires politiques)	7	—	—	—	—	—	—	7
Service des affaires politiques	31	—	—	2 ⁸ , 9	—	—	6 ¹⁰ , 11	39
Bureau de liaison à Téhéran	4	—	—	—	—	—	—	4
Bureau de liaison à Islamabad	5	—	—	—	—	—	—	5
Section conjointe de l’analyse et de l’établissement des rapports	11	—	—	—	—	—	12	11
Bureau de l’assistance électorale	5	—	—	1 ¹³	—	—	—	6
Bureau de la paix et de la réconciliation	10	—	—	—	—	—	1 ¹⁴	11
3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l’action humanitaire) (composante Développement)								
Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l’action humanitaire)	14	—	—	1 ¹⁵	—	—	—	15
Groupe du Coordonnateur résident et de l’équipe de pays des Nations Unies	3	—	—	—	—	—	—	3
Section de la coordination des donateurs	5	—	—	—	—	—	—	5
4. Appui à la Mission								
a) Bureau du (de la) Chef de l’appui à la Mission	10	—	—	—	—	—	—	10
b) Gestion des opérations et des ressources								
Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources	3	—	—	—	—	—	—	3
Section des ressources humaines et de la formation	19	—	—	—	—	—	3 ¹⁶	22
Groupe du budget et des finances	6	—	—	—	1 ¹⁷	—	18	7

Unité administrative	Emplois approuvés pour 2021	Modifications proposées						Emplois proposés pour 2022
		Suppression	Réaffectation	Transfert	Création	Reclassement	Transformation	
Section des technologies	47	—	—	—	—	—	2 ¹⁹	49
c) Gestion de la chaîne d'approvisionnement								
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	2	—	—	—	—	—	—	2
Groupe de la gestion des acquisitions	6	—	20	—	—	—	—	6
Groupe des achats	6	—	—	—	—	—	1 ²¹	7
Groupe de la gestion du matériel	7	—	22	—	—	—	—	7
Groupe de la gestion centralisée des stocks	28	—	—	—	—	23	—	28
Groupe du contrôle des mouvements	9	—	—	(9) ²⁴	—	—	—	—
d) Gestion de la prestation de services								
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services	5	—	—	(3) ²⁵	—	—	—	2
Section des transports aériens	26	(2) ²⁶	—	12 ^{24, 25}	—	—	—	36
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie	21	—	—	—	5 ²⁷	—	—	26
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants	12	—	28	—	—	—	—	12
Groupe des transports	116	(1) ²⁹	—	(4) ^{3, 9, 13, 15}	—	—	1 ³⁰	112
Section du génie et de l'entretien des installations	33	—	—	—	—	—	1 ³¹	34
5. Bureau unifié de Koweït								
a) Bureau d'appui de la MANUA au Koweït								
Groupe intégré déontologie et discipline	1	—	—	—	—	—	—	1
b) Bureau d'appui commun de Koweït	—	—	—	—	—	—	—	—
Bureau du (de la) Chef du Bureau d'appui commun de Koweït	3	—	—	—	—	—	—	3
Section des ressources humaines	13	—	—	—	—	—	—	13
Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)	16	—	—	—	—	—	—	16
Section des voyages	3	—	—	—	—	—	—	3
Qualité/gestion de la performance	4	—	—	—	—	—	—	4
6. Bureaux locaux dans les régions et les provinces								
a) Bureaux régionaux								
Kaboul	26	—	32	1 ³³	—	—	2 ³⁴	29

Unité administrative	Emplois approuvés pour 2021	Modifications proposées						Emplois proposés pour 2022
		Suppression	Réaffectation	Transfert	Création	Reclassement	Transformation	
Kandahar	54	—	35	1 ³⁶	2 ³⁷	—	38	57
Hérat	42	—	—	—	1 ³⁹	—	—	43
Balkh (Mazar-e Charif)	51	—	—	33, 40	1 ⁴¹	—	1 ⁴²	53
Nangarhar (Jalalabad)	53	—	43	1 ⁴⁴	1 ⁴⁵	—	1 ⁴⁶	56
Paktiya (Gardez)	42	—	—	—	1 ⁴⁷	—	1 ⁴⁸	44
b) Bureaux provinciaux								
Bamiyan	36	—	—	(5) ^{1, 6, 8, 36}	1 ⁴⁹	—	1 ⁵⁰	33
Fariyab (Maïmana)	13	—	—	—	—	—	1 ⁵¹	14
Badakhchan (Faizabad)	14	—	—	—	—	—	—	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	24	—	—	(2) ^{40, 44}	—	—	1 ⁵²	23
Konduz	38	—	—	(1) ²	1 ⁵³	—	—	38
7. Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, New York								
Équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique	5	—	—	—	—	—	—	5
Total	1 163	(4)	—	—	14	—	26	1 199

On compte que les fonctions afférentes aux emplois de temporaire dont on propose le transfert resteront inchangées et que les transferts proposés n'auront pas d'incidence négative sur l'exécution des programmes de l'unité administrative d'origine.

¹ Transfert d'un emploi de spécialiste des droits humains (P-3) du bureau provincial de Bamiyan au Service des droits humains à Kaboul.

² Transfert d'un emploi de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) du bureau provincial de Konduz au Service des droits humains à Kaboul.

³ Transfert d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports au Service des droits humains.

⁴ Suppression d'un emploi de spécialiste de l'informatique et des communications (adjoint(e) de 1^{re} classe) (Volontaire des Nations Unies) à la Section de la sécurité.

⁵ Réaffectation d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], à la Section de la sécurité.

⁶ Transfert de deux emplois d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) du bureau provincial de Bamiyan à la Section de la sécurité à Kaboul.

⁷ Transformation de trois emplois d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, à la Section de la sécurité.

⁸ Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) du bureau provincial de Bamiyan au Service des affaires politiques à Kaboul.

⁹ Transfert d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports au Service des affaires politiques.

¹⁰ Transformation de deux emplois d'assistant(e) (affaires judiciaires) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au Service des affaires politiques.

¹¹ Transformation de quatre emplois d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au Service des affaires politiques.

¹² Transformation d'un emploi de spécialiste des questions politiques (Volontaire des Nations Unies) en emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies) à la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports.

¹³ Transfert d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports au Bureau de l'assistance électorale.

¹⁴ Transformation d'un emploi d'assistant(e) (paix et réconciliation) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au Bureau de la paix et de la réconciliation.

¹⁵ Transfert d'un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports à l'Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (développement).

¹⁶ Transformation de trois emplois, à savoir un d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Volontaire des Nations Unies), un d'assistant(e) (administration et programmes) (Volontaire des Nations Unies) et un d'assistant(e) (administration et coordination) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, à la Section des ressources humaines et de la formation.

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes de l'annexe II)

- ¹⁷ Création d'un emploi d'assistant(e) (budget et finances) [agent(e) local(e)] au Groupe du budget et des finances.
- ¹⁸ Transformation d'un emploi de spécialiste des finances (Volontaire des Nations Unies) en emploi d'assistant(e) (budget et finances) (Volontaire des Nations Unies) au Groupe du budget et des finances.
- ¹⁹ Transformation de deux emplois d'assistant(e) (gestion de l'information) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, à la Section des technologies.
- ²⁰ Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (transports) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (achats) (agent(e) du Service mobile), au Groupe de la gestion des acquisitions.
- ²¹ Transformation d'un emploi de spécialiste chargé(e) des achats (adjoint(e) de 2^e classe) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au Groupe des achats.
- ²² Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (réception et inspection) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel), au Groupe de la gestion du matériel.
- ²³ Reclassement d'un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2), qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (agent(e) du Service mobile), au Groupe de la gestion centralisée des stocks.
- ²⁴ Rattachement du Groupe du contrôle des mouvements à la Section des transports aériens (pilier Gestion de la prestation de services) et transfert des neuf emplois dont il est doté : un d'assistant(e) (contrôle des mouvements) (agent(e) du Service mobile) ; un d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), un d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et six d'assistant(e) (contrôle des mouvements) [agent(e) local(e)].
- ²⁵ Rattachement à la Section des transports aériens de l'Équipe des réservations passagers, qui dépendait précédemment du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services, et transfert des trois emplois d'assistant(e) (contrôle des mouvements) [agent(e) local(e)] dont elle est dotée.
- ²⁶ Suppression de deux emplois, à savoir un de spécialiste de la sécurité incendie (Volontaire des Nations Unies) et un de spécialiste des opérations aériennes (Volontaire des Nations Unies), à la Section des transports aériens.
- ²⁷ Création d'un emploi d'assistant(e) (budget et finances) [agent(e) local(e)] et de quatre emplois de médecin (Volontaire des Nations Unies) à la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie.
- ²⁸ Réaffectation d'un emploi de spécialiste des opérations aériennes (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (carburants) (agent(e) du Service mobile), au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants.
- ²⁹ Suppression d'un emploi de technicien(ne) véhicules (Volontaire des Nations Unies) au Groupe des transports.
- ³⁰ Transformation d'un emploi d'assistant(e) (gestion des données) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au Groupe des transports.
- ³¹ Transformation d'un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, à la Section du génie et de l'entretien des installations.
- ³² Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) [agent(e) local(e)], au bureau régional de Kaboul.
- ³³ Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif) au bureau régional de Kaboul.
- ³⁴ Transformation de deux emplois, à savoir un d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies) et un d'assistant(e) (droits humains) (Volontaire des Nations Unies), qui seraient financés au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au bureau régional de Kaboul.
- ³⁵ Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) [agent(e) local(e)], au bureau régional de Kandahar.
- ³⁶ Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau provincial de Bamiyan au bureau régional de Kandahar.
- ³⁷ Création de deux emplois, à savoir un de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et un d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies), au bureau régional de Kandahar.
- ³⁸ Transformation d'un emploi de spécialiste des questions politiques (Volontaire des Nations Unies) en emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Kandahar.
- ³⁹ Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional d'Hérat.
- ⁴⁰ Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif).
- ⁴¹ Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif).
- ⁴² Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif).
- ⁴³ Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) [agent(e) local(e)], au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad).
- ⁴⁴ Transfert d'un emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad).
- ⁴⁵ Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad).

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes de l'annexe II)

- ⁴⁶ Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad).
- ⁴⁷ Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Pakiya (Gardez).
- ⁴⁸ Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au bureau régional de Pakiya (Gardez).
- ⁴⁹ Création d'un emploi de spécialiste des questions politiques (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au bureau provincial de Bamiyan.
- ⁵⁰ Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au bureau provincial de Bamiyan.
- ⁵¹ Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au bureau provincial de Fariyab (Maïmana).
- ⁵² Transformation d'un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (Volontaire des Nations Unies), qui serait financé au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen de ressources extrabudgétaires, au bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri).
- ⁵³ Création d'un emploi d'auxiliaire sanitaire (Volontaire des Nations Unies) au bureau provincial de Kondo.

Annexe III

Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national			Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux		Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif approuvé pour 2021																
Siège																
Kaboul	1	2	1	6	19	37	37	4	107	98	—	205	65	390	56	716
Islamabad	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	1	1	3	—	5
Téhéran	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	1	1	2	—	4
Bureaux régionaux et provinciaux																
Kaboul	—	—	—	—	1	2	2	—	5	2	—	7	6	12	1	26
Bamiyan	—	—	—	—	—	1	2	—	3	2	—	5	3	27	1	36
Kandahar	—	—	—	—	1	2	2	—	5	4	—	9	9	34	2	54
Hérat	—	—	—	—	1	2	2	—	5	4	—	9	6	25	2	42
Balkh (Mazar-e Charif)	—	—	—	—	1	2	3	—	6	4	—	10	6	34	1	51
Fariyab (Maïmana)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	11	—	13
Nangarhar (Jalalabad)	—	—	—	—	1	2	3	—	6	4	—	10	8	34	1	53
Kondoz	—	—	—	—	—	1	2	1	4	2	—	6	7	24	1	38
Badakhchan (Faizabad)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	12	—	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	—	—	—	—	—	1	—	—	1	1	—	2	2	20	—	24
Paktiya (Gardez)	—	—	—	—	1	1	2	—	4	2	—	6	7	26	3	42
Bureau de Koweït	—	—	—	—	2	1	2	1	6	14	—	20	—	20	—	40
New York (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix)	—	—	—	1	1	1	1	—	4	—	1	5	—	—	—	5
Total 2021	1	2	1	7	28	55	58	6	158	137	1	296	125	674	68	1 163

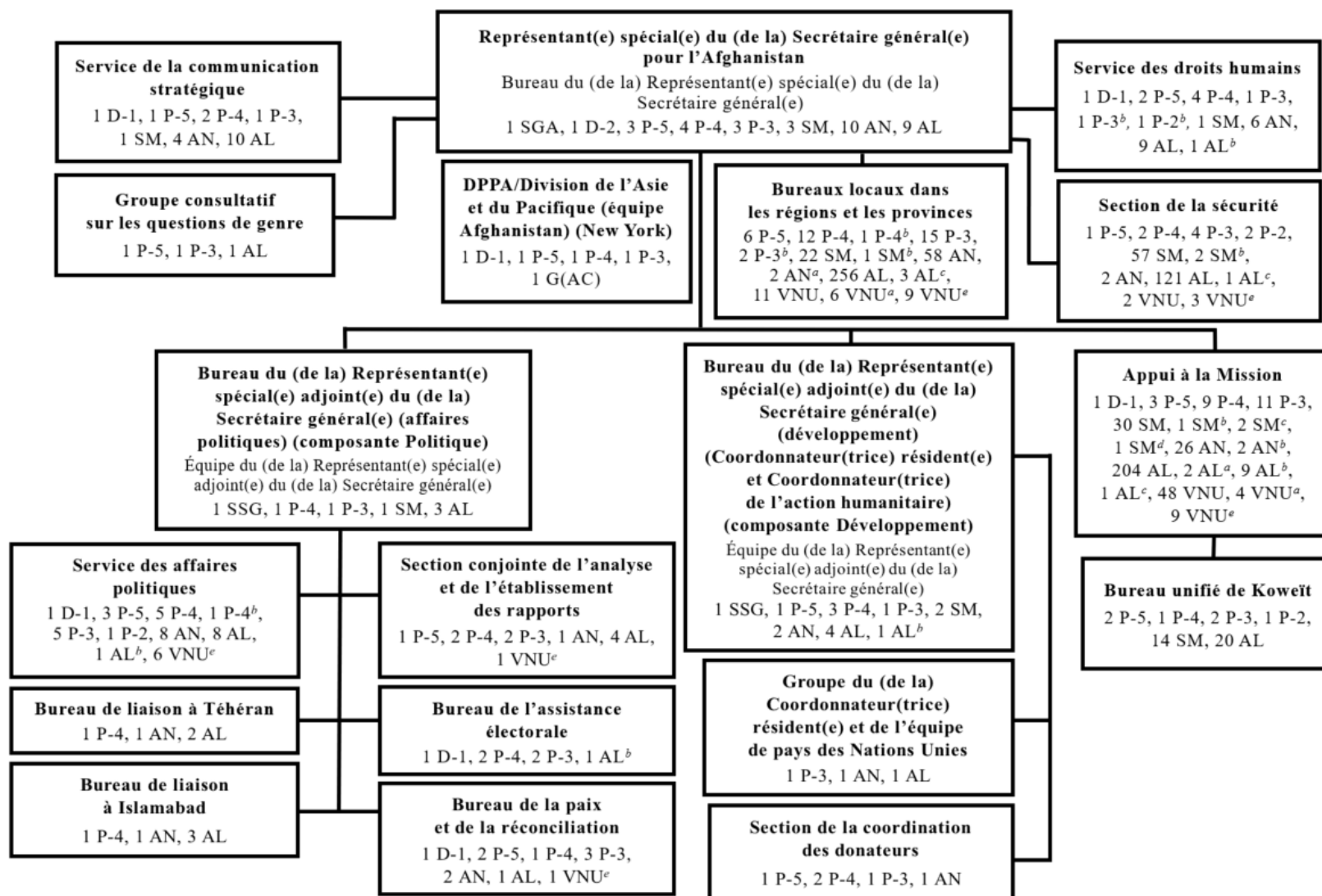
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
<i>Bureaux régionaux et provinciaux</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	3	–	6	2	–	8	6	12	3	29
Bamiyan	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	27	2	33
Kandahar	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	10	34	3	57
Hérat	–	–	–	–	1	2	2	–	5	4	–	9	6	25	3	43
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	3	2	–	6	4	–	10	6	34	3	53
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	11	1	14
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	5	–	11	8	34	3	56
Kondoz	–	–	–	–	–	1	2	–	3	2	–	5	7	24	2	38
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	12	–	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	20	1	23
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	1	2	–	4	2	–	6	7	26	5	44
Bureau de Koweït	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
New York (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix)	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Total 2022	1	2	1	7	28	55	58	5	157	138	1	296	127	676	100	1 199
Variation	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1	–	–	2	2	32	36

Abréviations : SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

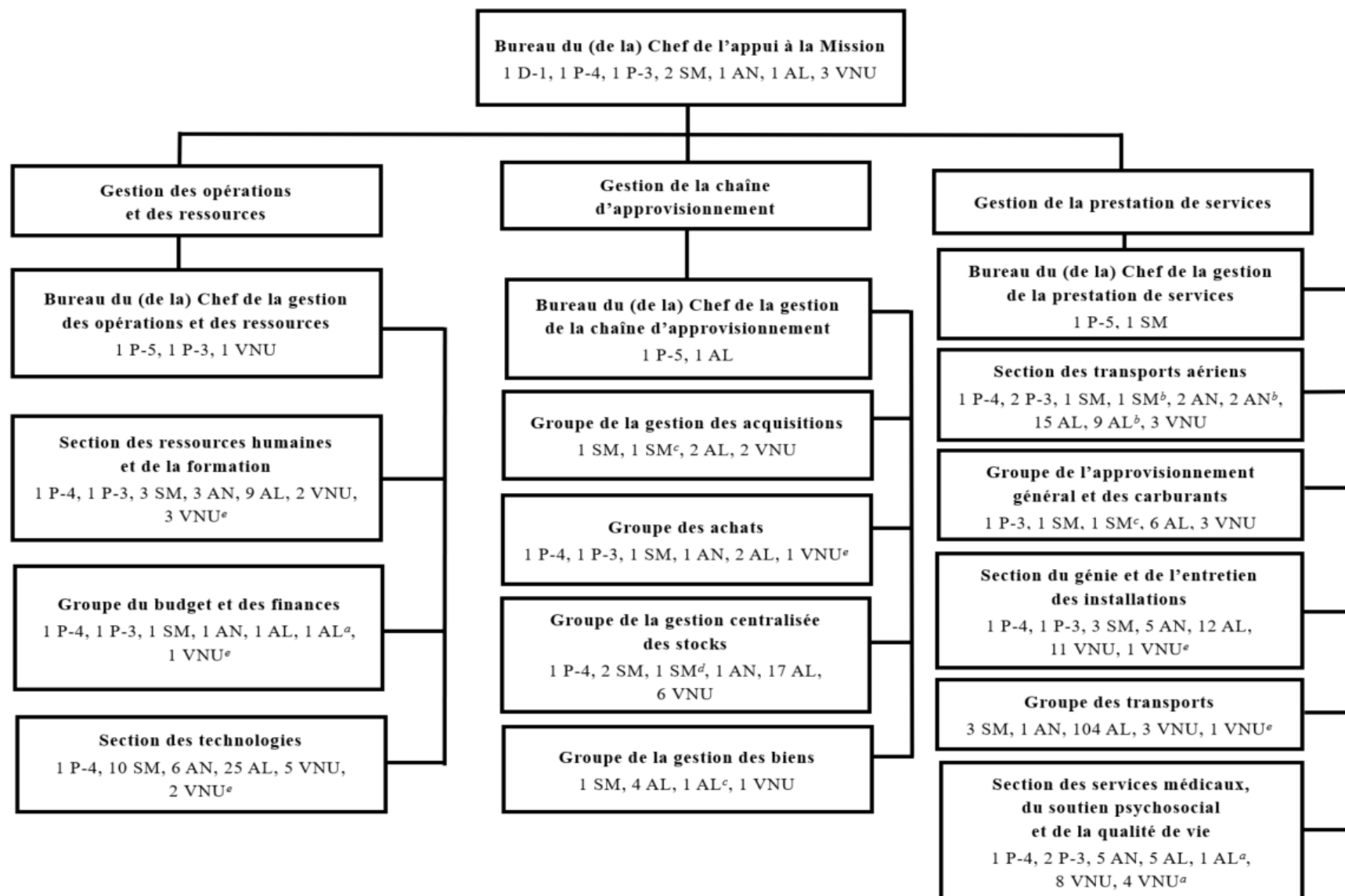
Annexe IV

Organigrammes

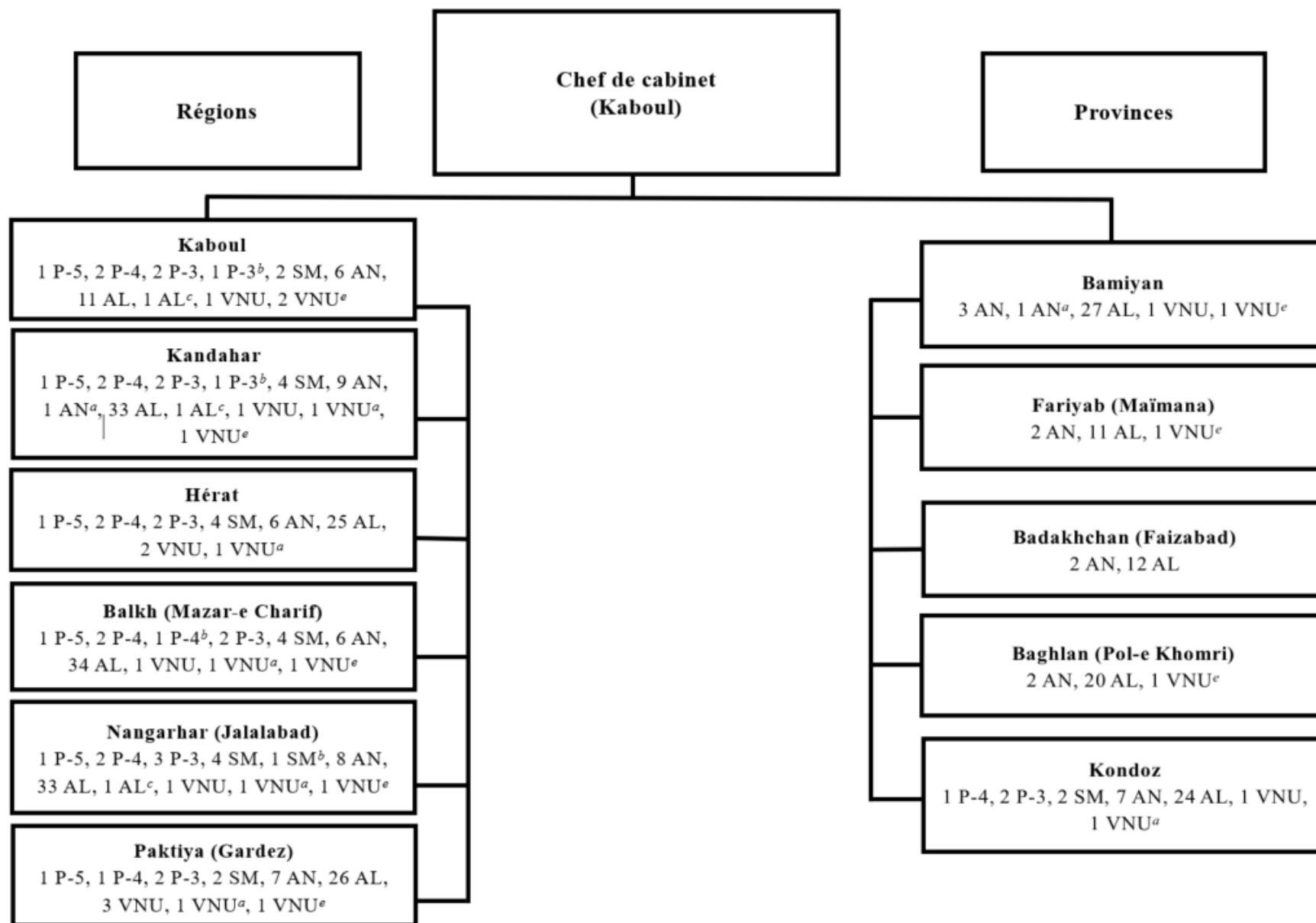
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan



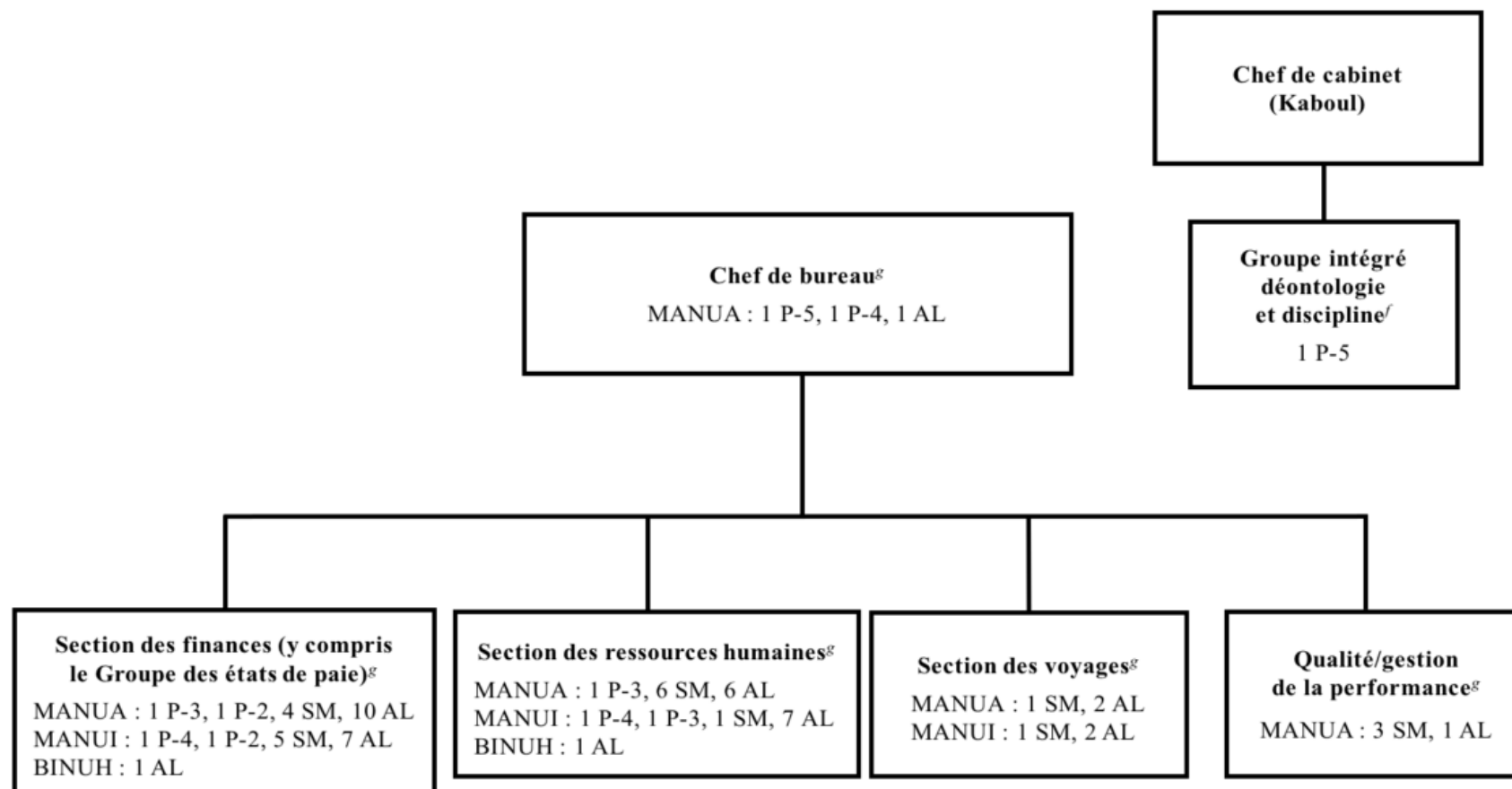
B. Appui à la Mission



C. Bureaux locaux dans les régions et les provinces



D. Bureau unifié de Koweït



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BINUH = Bureau intégré des Nations Unies en Haïti ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; MANUA = Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; MANUI = Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

^a Création.

^b Transfert.

^c Réaffectation.

^d Reclassement.

^e Transformation.

^f Composante du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

^g Composante du Bureau d'appui commun de Koweït.

Annexe V

Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2021 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de mise en place des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture • Agence internationale de l'énergie atomique • Fonds international de développement agricole • Organisation internationale du Travail • Organisation internationale pour les migrations • Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida • Service de la lutte antimines • Bureau de la coordination des affaires humanitaires • Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Fonds des Nations Unies pour l'enfance • CNUCED	L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national global que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) utilise pour diriger et coordonner l'action de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Le Bureau du Coordonnateur résident coordonne les activités de développement du système des Nations Unies et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Parmi les dispositifs existants, on trouve notamment les groupes de travail chargés des cadres d'exécution des programmes des Nations Unies, tels que le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies en Afghanistan et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent.	Parmi les principales activités qui ont une incidence sur le système des Nations Unies en 2021, on peut citer l'évaluation de l'importance des programmes et l'analyse commune de pays, qui éclairent toutes deux le travail mené par le système des Nations Unies en Afghanistan. De plus, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui sera élaboré et mis en œuvre en 2022, lorsque le plan-cadre actuel prendra fin, visera à assurer la coordination entre la MANUA et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que leur pleine participation.

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
	• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture • Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) • Programme des Nations Unies pour l'environnement • Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel • Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) • Fonds des Nations Unies pour la population • Secrétariat de l'ONU (Département de la sûreté et de la sécurité et système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents) • Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche		

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Assistance électorale du système des Nations Unies	• Programme alimentaire mondial • Organisation mondiale de la Santé • PNUD • Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	Au total, 149,9 millions de dollars ont été mobilisés, dont 133,4 millions de dollars ont été effectivement versés par le donateur pour les cycles électoraux de 2018 et 2019 (inscription sur les listes électorales, élections parlementaires de 2018, élection présidentielle de 2019). Des ressources supplémentaires seront mobilisées, si nécessaire, dès que le plan d'opérations et le budget relatifs aux élections auront été préparés et approuvés par les organismes de gestion des élections. Le montant des liquidités disponibles pour 2021 s'élève à 23,8 millions de dollars ; ce montant doit servir à financer le soutien électoral en 2021, mais le budget est susceptible d'être modifié.	Le Projet d'appui électoral des Nations Unies a été lancé au quatrième trimestre de 2017 sous l'égide de la MANUA et avec l'appui technique du PNUD. Élaboré pour centraliser l'appui apporté par la communauté internationale à la Commission électorale indépendante de l'Afghanistan et à la Commission indépendante du contentieux électoral et appuyer les activités d'inscription sur les listes électorales, le projet offre une assistance technique et des services de renforcement des capacités aux deux commissions, le but étant de les rendre autonomes, de faire en sorte qu'elles rendent des comptes au public et de renforcer la confiance de la population dans le processus électoral. Le projet a un double objectif : a) renforcer les capacités de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral pour leur permettre d'organiser des élections dans le respect du droit électoral national et des engagements internationaux de l'Afghanistan ; b) mettre en place un dispositif qui permette à la communauté internationale de financer en partie l'organisation des élections conformément aux besoins formulés par le Gouvernement afghan.

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
			Dans l'ensemble, le projet vise six produits : a) après avoir atteint les principaux objectifs qu'elle s'est fixés en matière de structure et de planification, la Commission électorale indépendante organise des élections crédibles ; b) la Commission indépendante du contentieux électoral assure un règlement crédible des différends électoraux ; c) des activités de sensibilisation sont menées auprès de la population et une aide est apportée à la société civile afin d'inciter les citoyens à participer aux élections ; d) la Commission électorale indépendante dresse une liste des électeurs par bureau de vote en vue des prochaines élections ; e) la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral assurent une gestion et un règlement crédibles des différends électoraux concernant les élections à la Wolesi Jirga et aux conseils de district ; f) la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral sont en mesure d'assurer respectivement une gestion et un règlement crédibles des différends électoraux concernant l'élection présidentielle de 2019. La prise en compte des questions de genre dans l'ensemble du projet transparaît clairement dans les principaux indicateurs de résultats relatifs à la participation des femmes aux six produits du projet, ce qui témoigne de l'importance que le Projet d'appui électoral des Nations Unies accorde à l'amélioration du rôle et de la participation des femmes dans la vie électorale et politique afghane.

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Droits humains	• HCDH	Le HCDH a approuvé pour 2021 un montant de 250 000 dollars devant servir à financer les activités menées dans le cadre du programme durant la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021 en vue d'appuyer le Programme des Nations Unies pour les droits de l'homme en Afghanistan.	Un produit supplémentaire (produit 7) à l'appui des élections au conseil provincial, au conseil de district et à la Wolesi Jirga dans la province de Ghazni est en voie d'élaboration. Il est prévu de mener une mission d'évaluation des besoins en 2021. Le HCDH, dont l'activité est intégrée au Service des droits humains de la MANUA, est chargé, en application de la décision 2/113 (2006) du Conseil des droits de l'homme, de continuer, de concert avec la MANUA, à suivre la situation des droits de l'homme en Afghanistan, à fournir des services consultatifs et une coopération technique dans le domaine des droits de l'homme, du respect de la légalité et de l'exercice d'une justice axée sur les victimes dans le cadre des négociations de paix menées dans le pays ainsi qu'à étendre ces services et cette coopération, et à faire régulièrement rapport au Conseil sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan. Les fonds que la MANUA reçoit du HCDH aident celle-ci à s'acquitter de son mandat relatif aux droits humains, conformément à la résolution 2543 (2020) du Conseil de sécurité et aux résolutions antérieures du Conseil. Les fonds alloués par le HCDH au Programme servent principalement à financer les activités de sensibilisation, de coopération technique, d'information et de mobilisation dans les domaines d'activité prioritaires, notamment : la protection des civils en période de conflit armé ; la surveillance des violations graves des droits de l'enfant en période de conflit armé et

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
			l'établissement de rapports à ce sujet ; la promotion et la protection des droits des femmes et l'élimination de la violence qui leur est faite ; la prévention de la détention arbitraire et de la torture en détention de personnes pour des motifs liés à la sécurité et de personnes privées de liberté, notamment d'enfants ; l'appui apporté à la société civile dans le cadre des négociations de paix en Afghanistan, ainsi qu'aux défenseurs des droits humains, aux professionnels des médias et aux militantes et militants des droits des femmes, afin de garantir et de préserver l'espace civique et la possibilité d'un dialogue sur les droits humains et la paix ; la coopération avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme s'agissant de promouvoir et de protéger les droits humains, d'étendre le champ d'action de la société civile, de renforcer la liberté d'expression et de promouvoir la place centrale des droits humains dans le processus de paix, notamment par le biais d'une justice transitionnelle axée sur les victimes ; la collaboration avec le Gouvernement afghan aux fins de la promotion et de la protection des droits humains par la présentation régulière par l'État aux organes conventionnels d'informations par l'intermédiaire d'un mécanisme national de communication et de suivi des recommandations formulées par les organes de la charte et les organes conventionnels. En prenant en compte les questions relatives aux droits humains et en adoptant une approche du développement fondée sur ces droits, le HCDH renforce également

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Soutien au Ministère d'État de la paix	• PNUD	Le Plan de lancement du projet est un mécanisme de financement permettant à la communauté internationale d'appuyer le Ministère d'État de la paix, ainsi que d'autres entités et structures représentant l'Afghanistan avant et pendant les négociations intra-afghanes. Le montant des ressources disponibles s'élève à 5,2 millions de dollars, dont 1,2 million de dollars alloués au Plan de lancement du projet, qui a été prorogé en avril 2021.	l'application des normes internationales relatives aux droits humains dans les programmes des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que de la MANUA. Le Programme des Nations Unies pour les droits de l'homme est mis en œuvre au moyen d'une stratégie globale qui repose sur les éléments suivants : activités de surveillance, d'élaboration de documents et d'établissement de rapports sur les priorités établies ; appui technique et conseils visant à renforcer les capacités du Gouvernement et de la société civile en matière de promotion et de protection des droits humains ; utilisation de rapports publics fondés sur des données factuelles comme outils de sensibilisation et de dialogue visant à favoriser la protection et le respect des droits humains en Afghanistan. Le plan comportera deux parties : a) un programme de renforcement des capacités ; b) un appui à la communication et à l'information. Le programme de renforcement des capacités sera axé sur le développement et le perfectionnement des compétences de négociation et d'analyse et sur l'acquisition de connaissances solides dans les domaines techniques relatifs aux négociations de paix, aux normes internationales et aux bonnes pratiques. L'appui à la communication et à l'information se fera au moyen d'une stratégie efficace du Ministère d'État de la paix en la matière et permettra d'informer le

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Coordination de la lutte contre les stupéfiants et sensibilisation aux questions y relatives	• ONUDC	Les donateurs ont contribué au programme de pays de l'ONUDC à hauteur de 14,4 millions de dollars pour 2021 afin de financer des activités permettant au Gouvernement de renforcer ses capacités de lutte contre les stupéfiants et de trouver d'autres moyens de subsistance que la culture et la production de stupéfiants. Ils ont en outre versé des contributions d'un montant de 2,4 millions de dollars au Programme régional de l'ONUDC pour l'Afghanistan et les pays voisins pour 2021.	public des évolutions du processus et de faire en sorte que ses préoccupations et ses attentes soient prises en compte dans les négociations et le processus de paix. Le programme de pays de l'ONUDC pour l'Afghanistan (2016-2021) a pour objectif de contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant la justice pénale et la lutte contre les stupéfiants, ainsi que les capacités du Gouvernement dans les domaines de la santé, du développement alternatif (par des moyens autres que la culture du pavot), de la surveillance des cultures, de la recherche, de la coopération interinstitutions et de la sensibilisation au niveau provincial. Il est exécuté au moyen de quatre sous-programmes : Sous-programme 1 (Application de la loi) Sous-programme 2 (Justice pénale) Sous-programme 3 (Santé et développement alternatif) Sous-programme 4 (Sensibilisation, orientations et recherche) Le Programme régional de l'ONUDC pour l'Afghanistan et les pays voisins (2016-2021) vise à aider les pays d'Asie occidentale et centrale à agir collectivement aux niveaux régional et international pour lutter contre les effets néfastes du trafic de stupéfiants et de la criminalité transnationale organisée sur la sécurité, la gouvernance et le développement social et économique. Son but est de faciliter la coopération régionale et d'améliorer et de simplifier la coordination entre ses huit pays membres aux fins de la lutte contre la criminalité et le trafic et la

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
			consommation de drogues. Le Programme contribue en outre au renforcement des capacités de lutte contre les stupéfiants au niveau régional en améliorant la coordination, notamment au moyen : des mesures de confiance adoptées dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » ; de la mise en place d'opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants ; de l'augmentation des activités de formation pratique, fondée sur des cas d'espèce, portant sur des questions de droit et sur la lutte contre les flux financiers illicites et la criminalité transnationale, notamment le trafic de drogues et la traite de migrants ; du renforcement des normes internationales de prévention et de traitement de la toxicomanie et de la fourniture de services de réduction des risques ; de la promotion de projets de développement alternatif entre l'Afghanistan et les pays voisins ; du développement de la recherche concernant les filières du trafic de drogues et les flux financiers illicites ; de l'intensification des activités d'information et de sensibilisation au sujet de la drogue et de la criminalité. De plus, l'ONUDC collabore étroitement avec la MANUA et le Gouvernement afghan pour lutter contre les activités économiques illicites dans le pays.

Annexe VI

Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)

<i>Entité apportant la contribution</i>	<i>Description des contributions en espèces ou en nature</i>	<i>Valeur annuelle approximative de la contribution (dollars É.-U.)</i>
Gouvernement afghan	Droits d'atterrissage aux aéroports	106 454,0
Gouvernement afghan	Redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	28 589,0
Gouvernement afghan	Redevances aéroportuaires (droits d'importation)	1 061 639,0
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : bâtiment d'une superficie totale de 1 409 m ²	3 888,8
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Kondozi : bâtiment d'une superficie totale de 2 164 m ²	77 913,0
Gouvernement afghan	Aérogare (Kaboul) : terrain d'une superficie totale de 4 700 m ²	6 204,6
Gouvernement afghan	Aérogare (Kondozi) : terrain d'une superficie totale de 20 m ²	240,0
Gouvernement afghan	Aérogare (Mazar-e Charif) : terrain d'une superficie totale de 2 184 m ²	65 520,0
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Kondozi : terrain d'une superficie totale de 15 126 m ²	181 509,0
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : terrain d'une superficie totale de 21 772 m ²	8 491 080,0
Gouvernement afghan	Bureau régional de Kandahar : terrain d'une superficie totale de 41 558 m ²	224 413,2
Gouvernement afghan	Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain d'une superficie totale de 55 234 m ²	1 657 020,0
Gouvernement afghan	Bureau provincial de Bamiyan : terrain d'une superficie totale de 13 200 m ²	17 424,0
Total		11 921 895,0

Annexe VII

Coût des services de sécurité pour 2022

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
A Achat de matériel de sûreté et de sécurité					
Munitions		1	1	35 000	35 000
Accessoires pour armes et munitions		1	1	42 000	42 000
Matériel de lutte contre les incendies		1	1	20 000	20 000
Armes à feu		1	1	45 000	45 000
Matériel, fournitures et accessoires de médecine légale		1	1	50 000	50 000
Dispositifs de verrouillage et matériel et accessoires de sécurité		1	1	15 000	15 000
Matériel de sécurité et de contrôle		1	1	85 670	85 670
Uniformes, drapeaux et emblèmes autocollants		1	1	130 130	130 130
Total partiel					422 800
B. Part revenant à la MANUA des dépenses afférentes aux plantons armés détachés par la Direction nationale des services de protection et de sécurité					
Gardes	Complexe Alpha de Kaboul	86	13	276,00	308 568
Superviseurs	Complexe Alpha de Kaboul	4	13	319,00	16 588
Gardes	Complexe Alpha de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	17	13	276,00	60 996
Superviseurs	Complexe Alpha de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	3	13	319,00	12 441
Gardes	Complexe Alpha de Kaboul (Khurshid TV ou route secondaire)	6	13	276,00	21 528
Superviseurs	Terminal de la MANUA de l'aéroport international Hamid Karzaï	2	13	319,00	8 294
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	140	13	89,06	162 154
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	3	13	102,98	4 016
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	12	13	89,10	13 899
Gardes	Bureau de Kandahar	47	13	138,00	84 318
Superviseurs	Bureau de Kandahar	7	13	159,50	14 515
Gardes	Partage du coût des services communs à Hérat (85 %)	41	13	234,60	125 042
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif (85,22 %)	29	13	235,21	88 673
Superviseurs	Bureau de Mazar-e Charif (85,22 %)	3	13	271,85	10 602
Gardes	Terminal de Mazar-e Charif	3	13	276,00	10 764
Superviseur(se)	Terminal de Mazar-e Charif	1	13	319,00	4 147
Gardes	Bureau de Maïmana (96,79 %)	4	13	267,14	13 891
Superviseur(se)	Bureau de Maïmana (96,79 %)	1	13	308,76	4 014
Gardes	Bureau de Jalalabad (84,60 %)	25	13	233,50	75 886
Superviseurs	Bureau de Jalalabad (84,60 %)	4	13	269,87	14 033
Gardes	Bureau de Kondozi (77,87 %)	24	13	214,92	67 055
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	24	13	276,00	86 112
Superviseur(se)	Bureau de Pol-e Khomri	2	13	319,00	8 294
Gardes	Bureau de Bamiyan (79,43 %)	15	13	219,23	42 749

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
Superviseurs	Bureau de Bamiyan (79,43 %)	3	13	253,38	9 882
Gardes	Bureau de Bamiyan (79,43 %)	9	13	219,23	25 650
Gardes	Bureau de Gardez	29	13	276,00	104 052
Superviseurs	Bureau de Gardez	4	13	319,00	16 588
Total partiel					1 414 751

C. Indemnité de repas spéciale pour les plantons armés déployés dans les bureaux locaux par la Direction nationale des services de protection et de sécurité

	Bureau de Bamiyan (79,43 %)	18	12	71,49	15 441
	Bureau de Bamiyan (79,43 %)	9	12	71,49	7 721
	Bureau de Gardez	33	12	90,00	35 640
	Bureau de Jalalabad (84,60 %)	29	12	76,14	26 497
	Bureau de Kandahar (50 %)	54	12	45,00	29 160
	Bureau de Konduz (77,87 %)	24	12	70,08	20 184
	Bureau de Pol-e Khomri	26	12	90,00	28 080
	Bureau de Mazar-e Charif (85,22 %)	32	12	76,70	29 452
	Terminal de Mazar-e Charif	4	12	90,00	4 320
	Bureau de Maïmana (96,79 %)	5	12	87,11	5 227
Total partiel					201 722

D. Gardes non armés fournis par une société de sécurité privée

Gardes	Bureau de liaison à Islamabad	6	12	350,00	25 200
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	11	12	420,53	55 510
Garde	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	1	12	493,16	5 918
Gardes	Centre de distribution de Kaboul	39	12	565,29	264 556
Superviseur(se)	Centre de distribution de Kaboul	1	12	672,21	8 067
Gardes	Champ de tir de la MANUA à Kaboul	8	12	565,29	54 268
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif	7	12	481,74	40 466
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	5	12	565,29	33 917
Gardes	Bureaux locaux de la MANUA	12	12	565,29	81 402
Gardes	Complexe Alpha de la MANUA à Kaboul	8	12	565,29	54 268
Gardes	Palais n° 7 de la MANUA	5	12	571,00	34 260
Gardes	Terminal de la MANUA de l'aéroport international Hamid Karzaï	5	12	571,00	34 260
Gardes	Bureau de Maïmana (96,79 %)	8	12	547,14	52 526
Gardes	Bureau de Bamiyan (79,43 %)	5	12	449,01	26 941
Gardes	Bureau de Bamiyan (79,43 %)	8	12	449,01	43 105
Gardes	Palais n° 7 de la MANUA	15	12	565,29	101 752
Gardes	Terminal de la MANUA de l'aéroport international Hamid Karzaï	14	12	565,29	94 969
Gardes	Bureau de la MANUA à Faizabad	8	12	565,29	54 268
Gardes	Bureau de Jalalabad (84,60 %)	4	12	478,24	22 955
Gardes	Bureau de Kandahar	10	12	282,65	33 917
Gardes	Bureau de Gardez	2	12	565,29	13 567

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
Gardes	Bureau de Konduz	3	12	440,19	15 847
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	4	12	184,32	8 848
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	144	12	184,32	318 513
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	4	12	219,19	10 521
Total partiel					1 489 819

E. Déploiement de gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées dans des complexes de la MANUA dans l'ensemble du pays

Gardes	Complexe Alpha et centre de distribution de Kaboul	21	12	2 195,63	553 299
Superviseurs	Complexe Alpha et centre de distribution de Kaboul	3	12	2 685,13	96 665
Gardes	Palais n° 7	8	12	2 196,00	210 816
Superviseur(se)	Palais n° 7	1	12	2 685,00	32 220
Gardes	Bureau de Kandahar (50 %)	23	12	1 105,00	304 980
Superviseurs	Bureau de Kandahar (50 %)	3	12	1 348,35	48 541
Gardes	Bureau de Jalalabad (84,60 %)	17	12	1 869,66	381 411
Superviseurs	Bureau de Jalalabad (84,60 %)	2	12	2 283,35	54 800
Gardes	Bureau de Konduz	22	12	1 720,93	454 325
Superviseurs	Bureau de Konduz	2	12	2 101,71	50 441
Gardes	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	15	12	1 878,50	338 130
Superviseurs	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	2	12	2 294,15	55 060
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif	24	12	1 883,36	542 408
Superviseurs	Bureau de Mazar-e Charif	2	12	2 300,09	55 202
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	22	12	1 605,12	423 752
Superviseurs	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	1 960,28	47 047
Chef de projet	Bureau de pays	1	12	8 900,00	106 800
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	78	12	708,89	663 522
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	8	12	866,74	83 208
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	9	12	708,89	76 560
Total partiel					4 579 186

F. Missions effectuées par la route, y compris les dépenses afférentes à l'indemnité de repas versée aux membres des escortes armées et à la location de véhicules d'escorte

Bureau de Gardez	1	12	833,00	9 996
Bureau de Kandahar	1	12	460,00	5 520
Bureau de Jalalabad	1	12	2 500,00	30 000
Bureau de Mazar-e Charif	1	12	2 500,00	30 000

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
	Bureau de Kaboul, y compris les missions de personnalités importantes ou du Siège	1	12	5 834,00	70 008
	Bureau de Bamiyan	1	12	200,00	2 400
	Bureau de Konduz	1	12	1 084,00	13 008
	Bureau de Hérat	1	12	1 000,00	12 000
Total partiel					172 932
G Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts du Département de la sûreté et de la sécurité administré par le PNUD					
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour l'appui aux opérations)	1	1	732 820,00	732 820
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD [pour les honoraires d'un(e) assistant(e) (sécurité locale)]	1	1	21 754,00	21 754
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les frais d'administration)	1	1	31 441,00	31 441
Total partiel					786 015
H. Services d'équipes cynophiles (chiens et maîtres-chiens) basées à Kaboul et à Kandahar					
	Complexe Alpha de Kaboul	3	12	3 481,79	125 344
	Palais n° 7	2	12	3 481,79	83 563
	Terminal de la MANUA	2	12	3 481,79	83 563
	Bureau de Kandahar (50 %)	2	12	1 740,90	41 781
	Bureau de Hérat (85 %)	2	12	2 959,52	71 029
	Bureau de Mazar (85,22 %)	2	12	2 967,18	71 212
	Bureau de Konduz (77,87 %)	2	12	2 711,27	65 070
	Bureau de Jalalabad (84,60 %)	2	12	2 945,59	70 694
	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	2 528,82	60 692
	Chef de projet – bureau de pays	1	12	10 230,00	122 760
	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	7	12	1 123,96	94 412
Total partiel					890 122
I. Part du coût des services communs de sécurité revenant à la MANUA					
	Contribution de la MANUA au Programme alimentaire mondial pour le bureau de Faizabad (50 %)	1	1	68 498,00	68 498
	Contribution de la MANUA pour le bureau de Nili (Deykondi)	1	1	11 942,00	11 942
	Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du Bureau unifié de Koweït	1	1	160 000,00	160 000
Total partiel					240 440
J. Part revenant à la MANUA du coût des services communs de sécurité pour Téhéran et Islamabad					
	Services communs de sécurité – partage des coûts du bureau d'Islamabad administré par le PNUD	1	1	4 000,00	4 000

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Coût total (dollars É.-U.)</i>
	Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau de liaison à Téhéran	1	1	1 275,00	1 275
Total partiel					5 275
Coût total des services de sécurité					9 780 302
Coût total des services de sécurité pour l'année 2022 (arrondi)					10 203 063

Abréviation : PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement.